

Les noms des vents en gallo-roman [suite]

Autor(en): **Alleyne, M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **25 (1961)**

Heft 99-100

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399285>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES NOMS DES VENTS EN GALLO-ROMAN

(Suite.)

VI. LA BISE.

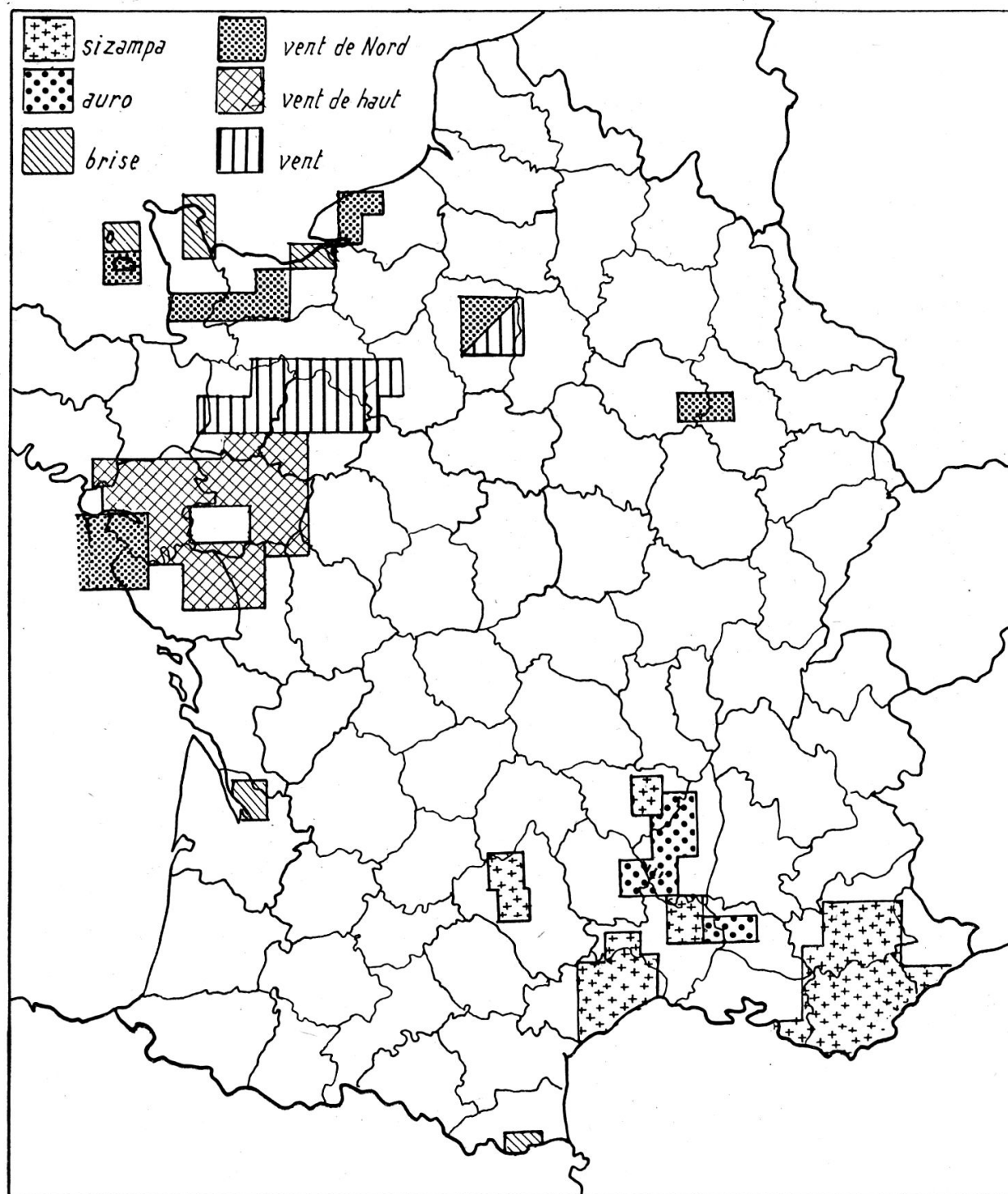
La bise est un type de vent, ou une désignation de vent, bien connus dans presque toute la France. C'est un nom tout autant dialectal que littéraire, et même poétique ¹. D'après le *Dictionnaire de l'Académie*, la bise est « un vent sec et froid qui souffle du Nord ou du Nord-Est »; d'après Littré, c'est un « vent du Nord en général, et en particulier, un vent du Nord-Est... qui est très sec ». Bien que dans le français courant et dans beaucoup de patois « la bise » soit synonyme de « vent du Nord », il est manifeste que ce vent se reconnaît à d'autres caractéristiques qu'à la direction d'où il souffle. C'est surtout un vent froid, sec et piquant, et par incidence géographique, un tel vent vient du Nord, des régions froides. Mains dérivés font ressortir que la bise est premièrement un vent qui provoque un certain effet, et deuxièmement un vent du Nord : *bizouard* « vent, courant d'air » (Paris); *bisole* « vent coulis », « courant d'air froid » (Haute-Savoie); *bizi* « hâlée par la bise » (Ardennes); *bisa*, *biza* « gercer les mains ou les lèvres » (Hérault, Corrèze, Landes, Aveyron ²).

Gilliéron a trouvé nécessaire de faire une distinction, au cours de ses enquêtes de l'*ALF*, entre la bise et le vent du Nord. Il y a donc une carte « la bise » (n° 133) et en outre des indications sur les désignations du vent du Nord publiées dans le *Supplément*. Les deux recueils ne coïncident pas, bien sûr, partout. Alors que sur la carte « la bise » sont bien signalées toutes les localités où la bise et le vent du Nord ne font qu'un (Puy-de-Dôme, Loire, Rhône, Cantal, Haute-Loire, Aveyron, Ardèche, Drôme, Lozère, Vaucluse) — ce qui n'est pas du tout limitatif —, en opposant l'un à l'autre la carte « la bise » et « vent du Nord » du *Supplément*, on constate que beaucoup de localités possèdent des dénominations autres que *bise* pour désigner le vent du Nord, acceptant *bise* évidemment dans un autre sens. Les cartes n°s 8 et 9 font apparaître ces deux aspects.

1. « La cigale.... se trouva fort dépourvue / Quand la bise fut venue » (*bise* « hiver »). (La Fontaine, *Fables*, I, I).

2. *FEW*, I, p. 377.

Enfin la bise ne souffle pas toujours du Nord. A Brousse (Tarn), elle souffle de l'Ouest ; à Barneville (Manche) de l'Est ¹. Inutile de dire que



CARTE 8. — « La bise ».

1. FEW, I, p. 377.

la bise peut souffler des deux directions immédiatement voisines de Nord-Nord-Ouest et Nord-Est.

La désignation recouvre presque complètement le territoire gallo-roman. Elle n'est absente que dans quelques endroits plus ou moins périphériques, et dans quelques localités du Massif Central.

A sa place on trouve (voir cartes 8 et 9) : *vent du Nord*, *vent d'amont*, *brise* ¹ — Manche ; *vent* — Mayenne, Sarthe, Eure-et-Loir (point 313) ² ; *vent de haut* — Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Vendée ; *sizampa* — Gard, Var, Basses-Alpes, Aveyron, Haute-Loire, Ardèche, Hérault ; *vent froide* — Orne, Aveyron, Ille-et-Vilaine ; *la froide* (AURA FRIGIDA) — Eure (point 351) ; *bispu* (fém.) — Aude ; *bispe*, *bispa* (fém.) — Pyrénées-Or. ; *auro*, *auro negro*, *sizampa* — Massif Central (ALMC, carte 30).

Les types phonétiques principaux de bise sont : *biz* — le Centre, le Nord-Ouest et l'Ouest ; *bij*, *biç*, *biç*, *biç* — Wallonie, Vosges, Haute-Saône, Suisse Romande (partie septentrionale) ; *bizo*, *biza* — provençal ; *bigje* — Suisse Romande (partie méridionale) ; *bizi* — Isère, Rhône, Loire ; *bidzo* — Bas-Limousin.

La désignation *bise* pose des problèmes auxquels une solution concluante manque toujours : il s'agit de deux questions connexes, celles de l'origine et de l'étymologie.

Essayons de voir si une étude de la répartition peut éclairer le lieu de provenance du vocable. Le nom *bise* semble être un nouveau venu dans le Midi de la France, où il se trouve toujours en concurrence avec les représentants de la première couche romane (*auro*, *auro negro*, *sizampa*). Le mot n'existe pas comme désignation de vent en Catalogne, qui, on le sait, a des rapports linguistiques étroits avec le Midi de la France, ni en Espagne, ni enfin en Italie péninsulaire.

Nonobstant donc le fait que *bise* apparaît dans les plus anciennes chartes provençales ³ et dès le x^e siècle dans des chartes concernant le Midi mais rédigées en latin ⁴, on peut conjecturer que *bise*, comme désignation de vent, et de là, de point cardinal, est d'origine septentrionale.

1. *Brise* également à 796 (Py.-Or.) ; à 791 de l'ALG (Ariège) ; à 630 (Gironde) ; à 363 (Calvados) ; à 398 (Isles Anglo-Norm.).

2. *Vent* est aussi enregistré dans quelques localités de l'Indre, Orne, Loire-et-Cher, Ille-et-Vilaine, Vendée.

3. Charte de Toulousain de 1173 : « et aisso co la carreira torna vais bisa... » ; charte de Rouergue de 1200 : « dans megdia ab lo cemder... et dans bisa tocassi » (Brunel, *Les plus anciennes chartes*).

4. Bernard, *Cart. de l'Abbaye de Cluny*, I, p. 155, 141, 302.

Apparentées sans doute à la désignation gallo-romane sont celles attestées dans les langues germaniques : *bise*, ancien et moyen haut allemand ; *biese*, haut allemand moderne ; *biëse*, westphalien. La Suisse Romane la possède sous la forme de l'Engadine et l'Interwalden *biza* ; l'Italie continentale sous la forme *sbisa* à Côme, *biza* à Gênes, *besia* à Bergame ¹.

L'existence des formes germaniques a induit la grande majorité des linguistes qui se sont posés le problème de *bise* à accepter une origine germanique. Cette hypothèse est renforcée nous l'avons vu, par ce qui a été dégagé de l'étude de la répartition gallo-romane. On s'accorde pour faire remonter *bise* à un étymon **bîsa* qui malheureusement est en désaccord avec les formes gallo-romanes, toutes exigeant, pour leur antécédent, un *yod* devant la voyelle finale. Le *FEW*, tout en réunissant les formes de la désignation sous un titre « *bîsa* (germanique), vent du Nord-Ouest », souligne la contradiction entre un étymon *bîsa* et les formes relevées en France, en Italie septentrionale et en Suisse.

En effet, au sens large, une origine germanique de *bise* est peu solidement fondée. Toutes les formes germaniques peuvent être descendues de l'ancien haut allemand *bison* « courir çà et là » — qui lui-même a des représentants en gallo-roman ² — ayant subi l'influence du gallo-roman *bise* pour le sens de « vent venant du Nord ». L'anglais *bise* est tenu pour un emprunt au français ³.

Selon une autre opinion, *bise* représenterait une ellipse d'un ancien *AURA BISIA*, l'épithète étant identique à *bis*, *bise* « gris foncé » du français moderne. C'est Diez qui le premier patronna cette opinion, et nous allons voir que, appuyée par ce que cette étude y apporte, elle s'avère la plus valable.

L'adjectif *bis*, *bise*, d'origine inconnue ou tout au moins incertaine, et actuellement d'usage très restreint, est largement attesté dans les textes de l'ancien et du moyen français. Il est parmi les adjectifs de couleur les premiers attestés, apparaissant déjà dans la *Chanson de Roland* : « Les roches bises, les destreiz merveilleus » (LXIII). L'usage de *bis* diminue à partir du xvi^e siècle, accaparé par l'adjectif *gris*, sauf dans des locutions fixes (par exemple *pain bis*).

1. *FEW*, I, p. 377.

2. *Id.*, p. 380. Les descendants de ce mot dans les langues germaniques correspondent parfaitement, du point de vue phonétique et sémantique, avec les formes de la désignation de vent dans ces mêmes langues. Pour les représentants gallo-roman de *bison*, voir *FEW*, et *Romania* 31, p. 510 (Nigra, *Notes étymologiques et lexicales*). Ils ont, pour la plupart, une voyelle accentuée *é*, ce qui rend impossible une parenté étymologique avec *bise*.

3. *Oxford English Dictionary*, I, s. v. *bise*.

Que la formule AURA BISIA ait existé au début de la Romania, à l'époque où se formaient les désignations des vents sur le territoire gallo-roman, c'est d'une grande probabilité. Les adjectifs de couleur se trouvent souvent à la base des désignations des vents. L'*ALF* et l'*ALMC* nous fournissent *vent noir*, *vent brun*, *vent roux*, *vent blanc* (voir chapitre XV « Désignations descriptives ») ¹. Le procédé remonte très loin : la désignation latine AQUILO « vent du Nord » est dérivée de l'adjectif AQUILUS -A -UM « brun-noir » ² ; les Grecs appelaient le vent du Nord $\mu\acute{\epsilon}\lambda\alpha\nu\ \beta\omicron\rho\acute{\epsilon}\alpha\varsigma$ « le boréas noir », *boréas* exprimant ici le vent ³. AURA BISIA désignant un vent du Nord est d'autant plus probable qu'on constate que la dénomination d'un vent soufflant de cette direction se compose souvent d'un adjectif de couleur sombre, à cause sans doute des nuages sombres qu'il apporte. A part les exemples latins et grecs que je viens de citer, tous les exemples de l'*ALFs* et de l'*ALMC* — à l'exception de trois localités en Corrèze où le vent d'Ouest s'appelle *vent nègre* — s'attachent au vent du Nord. Si *bise* coexiste avec eux, ou est en train d'évincer, dans le Massif Central, des noms qui empruntent presque toute la gamme des couleurs sombres, il est plus que vraisemblable que *bise* lui-même puisse représenter une de ces couleurs. Nous avons déjà *brun* et *noir* ; et nous constatons qu'il manque la couleur grise. Cette constatation nous amène à croire que la couleur grise est représentée par la désignation *bise*, à l'origine AURA BISIA, cet adjectif étant avec NIGER l'épithète de couleur sombre par excellence au début de la romanisation de la Gaule. L'ellipse AURA BISIA > *bise* serait très ancienne, et répondrait au phénomène de substantivation des adjectifs discuté en détail ci-dessus.

Il est intéressant de constater qu'à une époque plus proche de la nôtre, où toute conscience étymologique de *bise* a été perdue, le même procédé se répète : l'adjectif *noire* est appliqué à *bise* pour les mêmes raisons qu'à un temps plus reculé BISIA fut appliqué à AURA ⁴.

1. Dans le cas du Massif Central, il s'agit bien sûr de *auro*.

2. Cf. Walde, *Lateinisches Ety. Wörterbuch*, p. 39. Cette opinion est contestée par Ernout-Meillet qui préfère rattacher AQUILO à AQUILA « aigle ». Mais à l'article AQUILUS « brun-noir », AQUILA « aigle » est rattaché à cet adjectif.

3. Cf. aussi *kara yel* (turc) « vent noir » (Corominas, II, p. 790).

4. Cf. *nere bihe* (Bresse) ; *bise noire* (Fr.-Comté) ; *bijo negro* (Aveyron) ; dans *FEW*, I, p. 378 ; cf. aussi *bizo negro* à 729 de l'*ALF* (Lozère), *bij nar* à 959 (Suisse Rom.) ; aussi *ALLy*, III, carte 767, Notes marginales : « en plusieurs localités lyonnaises *bise noire* (*auro noire* à 59) « vent très froid » qui vient selon les témoins du Nord-Est ou du Nord-Ouest ».

On peut poser deux questions. La première : Pourquoi ne trouve-t-on pas une désignation *le bis* représentant une ellipse de VENTUM BISIUM ? D'abord il existe dans le patois de St.-Pol (Pas-de-Calais) *bivè* (signalé par l'ALF et le FEW s. v. *bisa*) qui paraît être un survivant de VENTUM BISIUM ¹, comme il existe en Limagne (Puy-de-Dôme) *bisaura* (aussi signalé par le FEW). Encore plus importante est la forme *el bi*, relevée par l'ALF à Linselles (point 295, Nord), autre localité picarde ². Ensuite il faut rappeler que *bise* est un mot voyageur. Il aurait pu sortir d'une région où VENTUM était le terme spécifique, et AURAM le terme générique, apte à servir à la dénomination des vents. Nous allons voir plus tard que *bise* est beaucoup plus susceptible de voyager que *bis*.

Deuxième question : Pourquoi ne trouve-t-on pas une dénomination *la grise* vu que *gris*, *grise* appartient à la gamme, très importante ici, des couleurs sombres. C'est une question qui m'a conduit à des constatations importantes.

En étudiant l'emploi des deux adjectifs *bis* et *gris* depuis leur apparition dans les textes littéraires français, on découvre un certain parallélisme, sinon une identité, entre eux. Par exemple, le poitevin *grison* signifie « pain bis » ³ ; *biset* et *griset* désignent tous les deux une certaine espèce d'oiseau, ainsi nommé à cause de ses plumes grises ⁴ ; *bisette* s'applique à une petite dentelle de bas prix, et de là (anc. fr.) à une jeune fille d'un certain caractère qui la porte, *grisette* est un vêtement d'étoffe grise de peu de valeur, et décrit une jeune fille semblable à la bisette ; *bisette* et *grisette* sont tous les deux les noms populaires d'un oiseau : la macreuse.

Si les dictionnaires d'aujourd'hui donnent, comme signification de

1. Peut-être objectera-t-on que *bivè* est une combinaison de *bise* et *vent*. Mais je ne vois pas clairement pourquoi le phonème χ aurait disparu.

2. La forme *el bi* est suivie d'un point d'interrogation. On lit dans la Notice de l'ALF : « lorsque le point d'interrogation suit une forme, il exprime nos doutes sur sa réalité, doutes provenant soit de l'hésitation du sujet, soit de notre appréciation de la forme. Jamais ce signe ne concerne le genre ni le nombre ». Or, dans le département du Nord, l'article défini est, devant certains noms masculins, *el* (cf. carte 727 de l'ALF), et l'adjectif *gris* est noté *gri* (carte 1377). Seul le point d'interrogation nous empêche de conclure qu'il s'agit ici d'un substantif masculin provenant d'une ellipse de VENTUM BISIUM. Peut-être le point d'interrogation témoigne-t-il d'une intervention subjective de l'enquêteur qui, s'attendant à recevoir une réponse *bise*, ou, sinon, un mot de base étymologique différente, hésite devant la forme masculine.

3. FEW, Lief. 52, Germ. El., p. 83.

4. *Biset* « pigeon sauvage » ; *griset* « jeune chardonneret ».

l'adjectif *bis*, « gris foncé », c'est seulement par un désir d'éviter qu'il y ait deux adjectifs exprimant la couleur grise. Il est évident qu'à l'origine, *bis* et *gris* sont synonymes, que celui-là est très ancien et que celui-ci, plus récent, emprunté, à en croire les dictionnaires étymologiques, à l'ancien saxon, a fini par l'évincer même dans les mots dérivés. *Bis* ne survit que dans des archaïsmes, des locutions fixes ou dans un usage très particulier ¹.

A l'époque, donc, de la formation des désignations des vents dans la Gaule romane, au début de la romanisation, *gris* n'existait pas dans le latin vulgaire. Cela n'empêche pas qu'une fois arrivé au gallo-roman, *gris* fut utilisé exactement comme *bis*, ou plutôt à la place de *bis*, dans le langage général, et spécifiquement, ce qui nous concerne ici, dans la description des conditions atmosphériques. Par exemple, en moyen français et en français moderne, *gris* décrit un temps ou un ciel couvert et froid ². On dit elliptiquement *il fait gris*. A Bournois (Doubs) *les gris* sont « les brouillards qui obscurcissent le ciel par une bise froide au printemps » ; à Ormonts (Vaud) *les gris* sont les « brouillards qui montent d'en bas » ³. Ce qui est de plus grande importance, à Paris, *le gris* (< VENTUM GRISIUM) est la désignation de la bise ⁴ ; au Centre, *le gris* dénomme le vent du Nord ⁵. Mais, chose capitale, *gris* était sans doute venu à la langue française à une époque où *AURA* n'existait plus dans le Nord de la France, ce qui explique que *la grise* n'a pas pris naissance parallèlement à *la bise*.

Nous avons beaucoup de précisions à tirer des autres langues romanes. L'italien éclaire d'une façon heureuse l'identité entre *bise* « vent du Nord » et le féminin de l'adjectif *bis* « gris foncé ». A côté de la forme *bisa* (fém.) = *brezza* « petit vent froid » relevée dans l'Italie septentrionale (Gênes, Piémont, Lombardie) ⁶, il existe une autre forme dialectale, devenue littéraire, *bigio* (masc.), qui désigne *il vento de tramontana* « le vent du Nord ». Ce vocable est identique au masculin de l'adjectif *bigio* « gris

1. Cf. *pain bis* ; le verbe *biser*, à l'origine « devenir gris », mais actuellement uniquement en parlant du grain qui se détériore.

2. Cf. aussi picard *bis* « état du ciel couvert de nuages gris » (*FEW*, I, p. 431).

3. *FEW*, *Lief.* 52, p. 83. Cf. aussi Terres-Froides *bize* « la brume », dans Devaux, *PATOIS DES TERRES-FROIDES*, 836.

4. *FEW*, *ibid.*

5. *FEW*, *ibid.* Aussi *Revue du Centre* 7, 339.

6. Alessio-Battisti, I, p. 528.

foncé », prototype du français *bis*, et dont la forme septentrionale est *bis* ¹. Donc, d'une part, en Italie septentrionale, la désignation est tirée du féminin de l'adjectif, AURAM étant sous-entendu (d'où *bisa*); d'autre part, la désignation est dérivée du masculin de l'adjectif, VENTUM étant sous-entendu (d'où *bigio*) ².

Le même procédé se retrouve dans la Péninsule ibérique, de désigner un vent froid du Nord par un adjectif de couleur sombre. L'adjectif *bis*, *bise*, n'y est pas attesté, ni comme terme autochtone, ni comme emprunt; mais par contre, l'adjectif *gris* est courant. De là, il existe en espagnol *hacer gris* « faire froid », ou « faire du vent froid ». Un emploi analogue est aussi signalé pour le catalan (Valence) par Corominas. Le *Tresor de la LLengua* est plus riche en indications :

gris « air ou vent fin, très froid », « le froid sans le vent »; *griset*, diminutif de *gris*; *griseta* « brise douce et fine » (AURAM sous-entendu); *griso* « air froid et fin », « vent très froid », « le froid vif et intense ».

griso n'est évidemment pas une forme indigène. La terminaison latine -AM est devenue -a en catalan, tandis que la terminaison flexionnelle du masculin, -UM, n'a pas laissé de traces. Le -o final de *griso* est donc étranger. Seul un croisement du provençal *biso* « la bise » et du catalan *gris* a pu produire *griso*, qui s'est revêtu de l'acception de *gris* (« air et vent fin et froid », « le froid ») et de *biso* « vent froid ».

Ce parallélisme de *bis* et *gris*, adjectifs de couleur, et de *bise* et *gris*, désignations de vent, nous amène à réfléchir sur deux étymologies, celle de *brise* et celle de l'adjectif *gris*.

Brise : Le sens moderne du français *brise*, aussi bien que de l'anglais *breeze*, est d'un développement relativement récent, et c'est surtout le sens que le mot a pris dans la langue littéraire.

Son usage littéraire français mis à part, le mot vit dans beaucoup de langues et de patois dans un sens différent :

Italie septentrionale — *brisa* « petit vent froid » ³; Suisse Romande — *brüza* « vent du Nord » ⁴; l'anglais — *breeze*, à l'origine « vent du Nord

1. Alessio-Battisti, I, p. 516.

2. Alessio-Battisti (*ibid.*) cite la forme féminine *bigia* entre parenthèses sans commentaire. Peut-être faut-il comprendre que VENTUM et AURAM ayant coexisté dans la région concernée, ils ont donné naissance à une désignation masculine et à une féminine.

3. Alessio-Battisti, s. v.

4. FEW, I, p. 531; Romania, IV, p. 256.

ou du Nord-Est » ¹ ; l'espagnol — *brisa*, à l'origine « vent du Nord-Est ou de l'Est » ² ; le catalan — *brisa* « vent du Nord-Est », « vent léger » (sans doute un sens moderne) ³.

D'ailleurs *brise* apparaît en quelques points sur la carte « bise » de l'*ALF* (voir notre carte n° 8) et sur la carte « vent du Nord », n° 824 de l'*ALG* (à 630, 791).

Il s'ensuit que *brise* est, quant au sens, identique à *bise* à l'origine tout au moins. C'est Diez, repris par Corominas, qui, avant tous, a aperçu cette identité. Selon Corominas (*s. v. brisa*) « tenant compte que le français *bise*, comme la *brisa*, est, à l'origine, un vent du Nord-Est, et que les formes des deux vocables dans les dialectes rhéto-romans et de l'Italie septentrionale supposeraient pour les deux un étymon accusant un yod après le -s- ⁴, peut-être faut-il admettre que le français *bise* s'est croisé avec le verbe *briser* ». D'autre part, le *Oxford English Dictionary* remarque : « D'après Cotgrave, *brize* apparaît chez Rabelais (1550) = *bise*. Ceci est à l'appui de la suggestion de Diez que le mot était, à l'origine, une variante de *bise* » ⁵.

D'autres croient à une origine germanique, qui, nous allons le voir, est sans fondement. Le *FEW* propose *BRISA* ⁶ d'une ancienne langue nordique. Bloch-Wartburg voit dans le frison *brîse* le point de départ possible ⁷. C'est sans doute le fait que le vocable est bien attesté dans les langues germaniques qui a induit les linguistes à l'erreur d'une origine germanique. *Brise* est attesté dans les langues germaniques à une date beaucoup plus récente que dans les langues romanes. Le *REW* (1305) et Corominas prennent soin de souligner que la forme néerlandaise de *brise* ne peut pas être ancienne. De plus, le *Oxford English Dictionary* affirme que *breeze* en anglais est un emprunt à l'ancien espagnol.

C'est dans un texte catalan que le mot est apparu pour la première fois ⁸.

1. *Oxford English Dictionary*, *s. v.*

2. Corominas, *s. v.*

3. Giera, *Tresor*, *s. v.*

4. Cf. aussi *FEW*, *ibid.* « Ces formes (rhéto-romanes) semblent remonter à une *brisia*. Cf. *bisa* ».

5. Cf. aussi *Romania*, IV, p. 256 (Schuchardt) et Gamillscheg, *s. v.*, qui allèguent une parenté de *bise* et *brise*.

6. Tout en admettant que les formes rhéto-romanes semblent remonter à une base *brisia*.

7. On retrouve la même hypothèse chez Dauzat, *Dict. Éty.*, *s. v.*

8. *Francesca de la Via* ; voir Corominas, *s. v. brisa*.

Si nous ajoutons foi au *Dict. Gén.* de Cotgrave, le vocable apparaît ensuite chez Rabelais au xvi^e siècle ¹, et dans les autres langues romanes au même siècle. Ce n'est qu'au xviii^e siècle qu'il fait sa première apparition dans un texte de langue germanique ².

Du fait que le vocable est le plus ancien en catalan, c'est là qu'il convient d'en chercher l'origine. *Brisa* en catalan s'est produit par un croisement de *biso*, *bisa* « bise », « vent du Nord » du provençal, avec le catalan *gris* « vent ou air fin et froid ». Ce croisement a aussi engendré le catalan *griso*, qui, nous l'avons vu, a pris l'acception de *gris* et de *biso*; *brisa*, l'autre résultat du croisement, a lui aussi, les deux acceptions : « vent du Nord » et « vent ou air fin et froid ». Le mot a été ensuite emprunté par l'espagnol et s'est vu internationalisé par les navigateurs espagnols du xvi^e siècle ³. *Brisa* parvient ainsi jusqu'au Nouveau Monde ⁴. Le terme est aussi adapté par les marins anglais et français qui, à leur tour, le transmettent aux langues germaniques.

Gris : On s'accorde généralement pour attribuer à l'adjectif français *gris*, *grise* (aussi bien qu'à l'espagnol *gris*, le catalan *gris* et l'italien *grigio*) une origine germanique. D'après le *FEW* ⁵, *gris* remonte à GRÏS, non attesté, de l'ancien bas franc. Cette forme correspondrait à l'ancien saxon *grīs* « gris », « chenu », qui vit toujours en bas allemand. Référence est aussi faite au néerlandais *grijs*. D'après le *REW* (n° 3873), *gris* remonte à GRISI, non documenté, d'origine germanique.

Les dictionnaires ne cachent pas la gêne considérable que leur causent les étymologies qu'ils proposent. D'abord, la langue germanique qui a fourni la grande majorité des mots germaniques au français est la langue des Francs. Donc on a soin de souligner que *greis* existe en moyen haut allemand au sens de « vieillard ». Mais *greis* dans cette langue est un mot d'emprunt ⁶, l'adjectif rendant le sens de « gris » étant *grau*. On est, par

1. Vivement contesté par Sainéan, *Sources Indigènes*, I, p. 181, qui affirme que chez Rabelais il s'agit de *briz* « naufrage », Sainéan renvoie à plus tard la première apparition de *brise* en français.

2. Texte de 1726, Stöcklein (dans Kluge, *Seemannssprache*, p. 150); voir Sainéan, *ibid.*, p. 180.

3. Je suis heureux de trouver le même point de vue chez Corominas. Il est d'avis que le vocable est peut-être d'origine catalane, sans avoir pu l'appuyer.

4. Ainsi Sainéan croit à une origine canadienne.

5. *Lief.*, 52, p. 80.

6. *FEW*, *ibid.*, et Corominas, *s. v. gris*.

conséquent, obligé de dire que l'adjectif français est un emprunt fait directement à l'ancien saxon ou au néerlandais.

C'est Meyer-Lübke (*REW* 3873) qui a signalé l'insuffisance d'une étymologie *grīs*. Il a donc proposé *GRISI*, du fait que *grigio*, *gri*, *grič* (fém.) (Falkenburg, Moselle), *gris*, *gribe* (Uriménil, Vosges), enfin toutes les formes romanes autochtones supposent un *yod* agissant sur la consonne finale. Le *FEW* conjecture aussi que *grīs* aurait pu donner *griseus* en latin vulgaire sous l'influence du latin *RUBEUS*. Je ne suis pas à même de dire si les formes du bas allemand sont satisfaisantes en ce qui concerne l'élément palatal des formes gallo-romanes. Une terminaison *-EUS* n'est pas caractéristique des adjectifs de couleur latins, ce qui affaiblit l'argument pour une influence de *RUBEUS* sur *grīs* ¹. Ce qui reste le plus obscur est la date de l'emprunt au saxon, ainsi que les moyens qui ont permis l'emprunt. *Gris* est très ancien ; le mot apparaît sous la forme *GRISEUS* dans les archives de l'Abbaye de Monte Cassino (ann. 874) ². A cette date, presque tous les mots germaniques en Gaule étaient apportés par des tribus venant de l'Allemagne méridionale, notamment par les Francs. « C'est pendant la période franque, VI^e-IX^e siècle, que le vocabulaire germanique a inondé le latin vulgaire » ³. C'est surtout dans le domaine militaire que l'apport franc a été considérable. En vérité, les Francs ont légué au gallo-roman tous les adjectifs décrivant la couleur des chevaux de la cavalerie, domaine de guerre où ils excellaient ; par exemple *blanc*, *brun*, *fauve*, *saur* ⁴, et on est tenté d'y ajouter *gris*. Il faut l'y ajouter, mais en partant non pas d'un *grīs*, mais du francique *GRAO* ⁵.

Le francique *GRAO*, entré en gallo-roman, s'est croisé avec l'adjectif gallo-roman qui a donné le français *bis*. Deux facteurs favorisent ce croisement. D'abord, les deux adjectifs sont synonymes et pendant la période de bilinguisme ont dû vivre côte à côte sans que ni l'un ni l'autre ne triomphe en définitive. Ensuite, le croisement s'est d'autant plus facilement opéré que le francique *GRAO*, en s'adaptant au latin vulgaire, a dû

1. *RUBEUS* n'entre pas non plus dans une association facile avec *gris*.

2. De là, *FEW* (*ibid.*) conjecture une origine lombarde pour le mot seulement en italien. Mais les formes italiennes sont inséparables des formes françaises.

3. F. Lot, *Les Invasions germaniques*, VII, p. 191 sqq.

4. W. von Wartburg, *Origines des Peuples romans*, p. 87.

5. Nous établissons *GRAO* en raison de l'all. *grau* et l'ang. *grey*. Cf. aussi all. *blau*, et *bley* des dialectes de l'Angleterre septentrionale et de l'Écosse < *blao* « bleu ».

être *grav-*¹, donc entrer en conflit homonymique avec *GRAVIS*². Ce sont deux adjectifs qui s'emploient dans le même domaine de l'activité humaine.

Nous avons montré que *gris* remplace *bis* même dans les mots dérivés. En outre, l'identité de la terminaison des deux adjectifs dans toutes les langues et dans tous les dialectes où ils se rencontrent est trop concordante pour être une simple coïncidence. Le doublet *bis* : *bigio* de l'Italie septentrionale et de l'italien littéraire se retrouve dans *gris* : *grigio*³ ; la terminaison de *bise*, nom de vent, qui, comme nous avons essayé de le montrer, remonte au féminin de l'adjectif *bis*, correspond au féminin de l'adjectif *gris* : en Wallonie (Sud) et aux Ardennes, *biε*, *bij*, *biz* : *griε*, *grij*, *griz*⁴ ; Lorraine, *bihhe* : *gribhe* (Uriménil) ; La Baroche *bij* : *grij*⁵ ; dans les Vosges, il y a une étonnante similitude entre les formes de *bise* : *bij*, *biε*, *biç*, *bihe*, et celles de *grise* : *grij*, *griε*, *griç*, *grihe*⁶. Cette identité semble avoir frappé Meyer-Lübke, qui, dans le *REW* (3873), s'abstient de consacrer un article à part à *bis*, et cite les formes de cet adjectif comme les dérivés, peu éclaircis, de *gris*.

Au contraire, donc, des autres adjectifs de couleur, d'origine franque, qui ont complètement évincé les adjectifs latins (sauf dans des locutions fixes, cf. *aubépine* (< *ALBUS*)), *grao* semble avoir absorbé son prototype gallo-roman *bis*, dans le dessein, sans doute, d'éviter un conflit homonymique avec *GRAV-* (*grave* du français moderne).

Bis : L'étymologie de *bis*, *bise* reste dans la pénombre. Le *FEW* propose *BOMBYCEUS*, non attesté, qui serait un dérivé du latin *BOMBYX* « ver à soie ». L'écart de sens mis à part, le développement phonétique est très difficile à suivre. Diez (52) et Ott⁷ suggèrent *BYSSEUS*, dérivé du latin *BYSSUS* « lin ». Le dérivé, si on l'accepte, satisfait le point de vue phonétique et aussi, mais moins bien, le point de vue sémantique, parce que le lin peut être de couleur grise.

1. Cf. *blao* qui en latin vulgaire était *blavu* > *blef*, *blou* de l'anc. fr. > *bleu* du fr. mod.

2. *GRAVIS* a existé à côté de *GREVIS* (analogie avec *LEVIS*) ; cf. *FEW*, IV, p. 264.

3. Alessio-Battisti, III, p. 1874 ; aussi *Arch. Rom.*, X, p. 119, Tagliavini, *Dialetto del Comelico*.

4. Cf. Bruneau, *Patois d'Ardennes*, I, 148 (*bise*) et 806 (*robe grise*).

5. *FEW*, I, p. 377 (*bisa*) et *Lief.* 52, p. 80 (*gris*).

6. Bloch, *Atlas et Lexique des Vosges méridionales*, carte 100 (*bise*) et p. 70.

7. *Étude sur les couleurs en vieux français*.

GRISEUS, documenté dans les textes latins du Moyen Age, éclaire l'orthographe et la prononciation de l'antécédent de *bis*. De plus, les formes modernes du vocable conviennent à une base BISEUS.

Il m'est avis que nous avons affaire à un mot prélatin. D'abord, si un mot n'est ni latin ni germanique, et remonte au début même de la romanisation, il est presque certain que ce mot appartient à la couche préromane, donc gauloise ou prégauloise ¹. Ensuite, j'ai été frappé par la fréquence de l'emploi de l'adjectif dans la description d'une certaine roche ou pierre, qui peut être une sorte de silex ou une roche avec laquelle on construisait les demeures, et qui en tout cas a l'air d'être bien importante au Moyen Age ². Il est naturel que les habitants de l'ancienne Gaule conservent le nom d'une matière si étroitement liée à leur vie ³. Le pain dit « bis » aurait pu être une spécialité gauloise. *Bis* survit également dans des noms d'oiseaux et de poissons ⁴, qui auraient pu être inconnus des Romains, mais familiers aux Gaulois. Tous ces noms, très populaires, ne figurent pas dans la langue littéraire. Ils ne sont pas d'origine latine et appartiennent sans doute à la couche antérieure. Aussi convient-il de souligner que l'extension géographique de *bis* et *bise*, nom de vent — abstraction faite du rayonnement postérieur de ce dernier dans les langues germaniques — coïncide avec l'extension de la Gaule. C'est dire que les vocables n'existent pas, comme termes autochtones, dans les péninsules ibérique et italienne, et semblent avoir leur noyau dans la partie septentrionale de ce qui est actuellement la France. Malheureusement *bis* est sans correspondant connu dans les langues celtiques ou indo-européennes.

1. Malgré la facilité et la commodité de cette logique, par laquelle tout phénomène linguistique obscur est expliqué par le substrat prélatin, c'est pourtant un argument intrinsèquement valable.

2. Cf. « La roche bise » de la *Chanson de Roland* sur laquelle, tout fortement qu'il frappât, Roland ne réussit pas à briser son épée Durendal ; témoignage non seulement du mystère et du surnaturel de l'épée, mais aussi de la puissance de la roche. Cf. aussi : « Li mur furent de roche bise / Moult fort », (*Rom. de Ren.*) ; « Et (ils ont) les murs crévantés de fort arene bise » (*Sax.*, XXIII) ; « Chascun portent pierre aus murs d'araine bis » (*Ch. d'Ant.*, I, 670). « O cœur plus dur que n'est la roche bise » (*Marot*, II, 5) ; « Johanni Wyot griseorum Lapidum Bethuniensium, pro Lapidibus griseis ad cooperiendum muros atriï Ecclesiae » (texte de 1483, du Cange *s. v. griseus*).

3. Cf. aussi KALA, KARRI, KLAPP, RAN- prégaulois, « roche », « pierre » ; Nauton, dans *RLiR*, XXII, p. 56.

4. *Bisilon*, espèce d'oiseau ; *bisole*, sorte de poisson (*Godefroy*, I, p. 652) ; *bise* « poisson de mer » ; *biset* « pigeon sauvage » ; *bisette* « nom vulgaire de la macreuse » (*Littre*, *s. v.*) ; cf. aussi *bisotte*, sorte de fruit (*Godefroy*, *ibid.*).

Il existe une racine indo-européenne *BHER- qui semble se retrouver dans le latin *furvus*, *fuscus* « noir », « sombre », dans l'allemand *brun*, et dans le gaulois *bibr-*, nom de lieu et de personne; mais on ne peut en faire que de faibles hypothèses ¹.

Nous pouvons maintenant faire le résumé de tout ce qui précède.

L'adjectif BISEUS, d'origine incertaine, probablement gauloise ou pré-gauloise, associé, au début même de la romanisation de la Gaule, avec AURA pour désigner le vent qui apporte, du Nord, des nuages gris (ou bien qui amène un temps gris, triste et froid) a donné, par une ellipse, la désignation gallo-romane *bise*. L'occupation de la Gaule par les Francs à partir du VI^e siècle a introduit, parmi les adjectifs qui décrivent la couleur des chevaux de la cavalerie franque, *grao*, qui s'est ensuite croisé avec BISEUS pour aboutir à GRISEUS > *gris*. GRISEUS ayant été employé, de même que BISEUS, dans la description des conditions atmosphériques, *le gris* est né comme désignation d'un vent froid. En catalan, *biso*, *bisa*, emprunté au provençal, s'est fondu avec *gris* « vent fin et froid »; il en résulte *griso* « vent ou petit vent froid » et *brisa* « vent froid du Nord » ou « vent léger et froid », terme marin.

Bise et *brise* voyagent, comme désignations d'un vent froid du Nord et d'un vent léger et frais, celle-là sortie d'une région du Nord de la France à un temps très reculé; celle-ci de la Péninsule ibérique à partir du XVI^e siècle; toutes les deux parviennent jusqu'aux langues germaniques.

Ce qui fait le succès des deux vocables c'est surtout la valeur expressive de leurs phonèmes *b* et *z*. Le *b* initial est un phonème rare en latin par rapport, par exemple, à *d*, *m*, *n* initiaux ². Or, en français d'aujourd'hui, il y a autant de mots avec *b* initial qu'avec *d* initial, ceci du fait que le français a accueilli volontiers de nombreux mots avec *b* initial provenant des sources les plus diverses ³. Si nous considérons, à titre d'exemple, la section « B » du *Dictionnaire Éty. de la Langue Française* de Bloch et von Wartburg, nous constatons que les mots de formation onomatopéique, de langue enfantine, ou « d'étymologie obscure », représentent un très haut pourcentage. « Ce *b* initial, longtemps rare dans le lexique et sporadique dans la chaîne, aurait eu une force distinctive et ajoutons-le expressive..... qui aurait conféré une vitalité particulière aux

1. Cf. Ernout-Meillet, *s. v. fuscus, furvus*; Pokorny, *Indo-Germ. Ety. Wörterbuch*, *s. v. bher*.

2. Cf. Ernout-Meillet, en tête du chapitre « B ».

3. Voir Martinet, *Économie des Changements phonétiques*, p. 135.

vocables qui en étaient pourvus » ¹. Le *z*, à même titre que le *b*, possède certaines qualités phonétiques qui frappent l'attention des auditeurs. On peut aller jusqu'à dire que le son *z* est imitatif du sifflement et du bourdonnement de certains vents ². *Bise* et *brise* sont donc doués d'une qualité fort expressive et évocatrice qui rend très facile leur adaptation dans d'autres langues et dialectes.

Sizampa : La répartition de cette désignation (voir carte n° 8) laisse entendre qu'à une époque antérieure, elle recouvrait tout le Languedoc, exception faite de la Gascogne. L'*ALF* montre que *sizampa* reste sporadiquement dans les parlers provençaux et même garde quelques îlots compacts (Basses-Alpes, Var, Hérault). Vu la localisation si précise de la désignation, il est très vraisemblable que nous avons affaire à un mot lié d'une façon intime et particulière au domaine provençal, né d'abord dans une région restreinte, mais assez ancien pour avoir gagné la presque totalité du provençal et avoir pénétré dans le francoprovençal, car *sizampa* a aussi été relevé en Lyonnais ³ et en Forez ⁴. Nous pouvons tirer des conclusions de l'absence du vocable dans l'Ouest : il apparaît comme originaire de l'extrême Est ; son voyage vers l'Ouest (et vers le Nord en francoprovençal) s'est arrêté lors du déclin de la langue provençale et de la désintégration de sa propre aire. C'est à l'arrivée de la désignation *bise* que l'aire de *sizampa* s'est désintégrée. *Sizampa* s'est heurté contre *bise*, et cette lutte inégale avec un terme qui jouissait de l'appui de la langue française a amené tantôt sa complète disparition, tantôt une déviation de son sens, tantôt une restriction à un emploi péjoratif.

Dans les deux derniers cas : en Haute-Ubaye (Basses-Alpes) *sizampa* désigne « la neige qui tombe en petite quantité » ; à Lallé (Hautes-Alpes) « tourmente de neige » ; à Bellau « faim » ⁵ ; dans le Massif Central (*ALMC* I, carte 19), *sizampa* est tout vent fort ou même pluie et, parfois, s'em-

1. Id., p. 135. Étudiant étranger en France, j'ai été frappé par la fréquence des mots d'initiale *b* dans l'argot étudiantin : *bosser*, *boulot*, *balader*, *bouffer*, *baratiner*, *bagnole*.

2. Cf. Grammont, *Le Vers français*, p. 302 : « Les spirantes dentales ou sifflantes supposent un souffle accompagné d'un sifflement léger ou violent, ou inversement un sifflement accompagné de souffle ; exemple : « Et les vents alizés inclinaient leurs antennes » (Hérédia, *Le Conquérant*) ».

3. *césampa* à Lyon ; cf. Puitspelu, *Dict. du Patois Lyonn.*, s. v.

4. *cizampa* en Forez ; cf. Gras, *Dict. de Patois Forézien*, s. v. ; *eyejāpa*, *sirampa*, Devaux, *Dict. des Patois des Terres Froides*, 5955.

5. Alessio-Battisti, s. v., et *FEW* II, p. 711.

ploie seulement comme terme injurieux ; à 52, 53 (carte 49) *sizampa* désigne la tourmente de neige ; en Forez, le vocable décrit une femme dont les vêtements sont en désordre ; enfin en Piémont (sans précision) *sizampa* désigne la rosée congelée ¹. Là, le vocable a été emprunté au provençal, et, comme il arrive à bien des termes empruntés, il a subi une déformation sémantique considérable.

Comme nous l'avons dit, *aura* a été parfois senti comme antonyme de *vent* « vent du Sud » et a eu donc une tendance à s'attacher au vent du Nord. Nous avons montré que *auro* désigne toujours, dans quelques localités provençales, la bise ou le vent du Nord. Ainsi que *sizampa*, *auro* appartient donc à une couche antérieure à celle de *bise*, et il semble bien que ces deux termes anciens aient partagé entre eux la fonction de désigner un vent froid du Nord, Nord-Ouest, ou Nord-Est, avant l'accession du terme *bise* à la langue provençale. Je hasarderai l'opinion que *sizampa* représente une ellipse de AURAM plus un adjectif inconnu. L'ordre chronologique serait : 1) AURAM, 2) AURAM ? (> *sizampa*), 3) *bise*.

Phonétisme : *sizampo* est à peu près partout ; sauf là où la terminaison flexionnelle du féminin est *-a* (Haute-Loire, Hérault) ; et sauf là où la consonne de la syllabe accentuée change de *-z-* en *-l-* (758, 759, Hérault ; 896, Var ; 840, Gard) ; en *-r-* (897, Alpes-Mar.).

L'origine de *sizampa* est obscure. Le *FEW* ne se compromet pas et se contente de renvoyer le lecteur à *Arch. Rom.* 4, p. 97, et à *Vox Rom.* 2, p. 242. Bertoni dans *Vox Rom.* et Puitspelu (*Dict. Éty. Lyonn.*) veulent rattacher la désignation à *ciro* ² plus *rampa* « brouillard » selon Puitspelu, plus *zampa* « étang » selon Bertoni ³. Ces deux propositions se heurtent à des difficultés bien évidentes. Le vocable est provençal, emprunté par le Piémont, donc *zampo* du piémontais n'intervient pas. Le *-z-* de *sizampa* ne peut pas remonter à *-r-* (de *ciro* ou de *rampa*) dans les régions où la désignation a été relevée ; les formes en *-l-* et en *-r-* sont clairement dues à une dissimilation de *-z-* prototype sonore de la consonne initiale.

1. Alessio-Battisti, s. v. et *FEW* II, p. 711.

2. Le type *ciro* désigne la neige ou la tourmente de neige (aussi *cira* « faire la tourmente de neige ») dans le Massif Central ; voir *ALMC* cartes 47 et 49. Voir aussi *ALLy* carte 801, t. III « ça sibère ». Hubschmid (*Praeromanica*, 46-48) rattache le vocable à une racine préroman *kis-*.

3. Stréng accepte *ciro* + *rampa*.

Une origine CISALPINA (AURA) est tentante ¹. L'évolution phonétique aurait pu être la suivante : CISALPINA > *cizalmpa* par métathèse de *n*, suivi par son assimilation à la bilabiale *p*, > *cizampa* par la chute de *l* devant *m*. Cette perte de *l* devant *m* est une évolution assez bien connue, cf. CALM(IS) > *tsā*, *kā*; RAMU PALMAE > *rampam*; voir M. Nauton, *RLiR* XXII, p. 62, et *Ronjat*, 399.

La *sizampa* serait donc une *aura* (un vent venant vaguement du Nord) mais particulièrement froide en raison du fait qu'elle vient de l'autre côté des Alpes; donc une désignation toponymique à l'origine, analogue à la *lumbarda* ². Nous avons vu que le terme est sans doute né dans l'extrême Est du provençal. L'analyse étymologique veut confirmer que c'est dans une région située au pied des Alpes, vraisemblablement dans le Var ou dans les Basses-Alpes où un îlot s'est maintenu.

Que le vocable existe actuellement dans des lieux éloignés des Alpes, cela n'affaiblit pas la validité de la proposition. AURA TRANSMONTANA (nom du vent du Nord) est issu d'une région voisine des Alpes, puis a rayonné en provençal et dans la péninsule ibérique. *Sizampa* a pu faire de même. Le rayonnement est moins compréhensible dans le cas de *tramontana* dont le sens étymologique reste toujours clair, que dans celui de *sizampa*, qui ne suggère rien à quelqu'un autre qu'un étymologiste. Si l'on objecte de plus que les Alpes ne sont pas effectivement au Nord du domaine provençal, je rappelle que *sizampa* désigne « la bise » et non pas strictement « le vent du Nord » dans les îlots où le vocable se maintient.

Bispu : Ce type est enregistré par l'*ALF*, en trois localités voisines : 786 (Aude) *bispu*; 797, 798 (Py.-Or.) *bispe*, *bispa*. L'origine est obscure; je n'ai trouvé aucune correspondance en catalan, et un rattachement avec *bise* n'est pas défendable. Il convient de signaler que Mistral (II, p. 146) donne *bispe*, au sens de « âpre », « acerbe »; Palay (*Dictionnaire du Béarnais et du Gascon modernes*, I, p. 156) enregistre *bispe* « hâle », *bispa* « hâler » dans la vallée de Lavedan. Le sens de ces termes est clairement proche de celui de *bise* (cf. *le hal* « la bise » à 133 de l'*ALF*). Mistral cite *bispe* comme variante de *ispre*, *espre*, *vespre*, *bispre*, et ramène toutes ces formes à HISPIDUS (cf. REW 4148, HISPID(US) > *ispre*). La terminaison *-pre*

1. Proposé par Mistral, cet étymon semble être sommairement admis par Bourciez (*op. cit.*, p. 359).

2. Voir le chapitre « Désignations toponymiques ».

s'explique peut-être par l'analogie de *aspre* ASPEREM. L'agglutination de la consonne initiale *v-*, *b-*, reste dans la pénombre. Peut-être un phénomène analogue se trouve-t-il dans le catalan *vora* < ORA « bord de la mer ».

VII. VENTS DU NORD.

Comme nous l'avons dit, outre la carte « la bise » de l'*ALF*, il existe des indications sur « le vent du Nord » dans le *Supplément*. Ce sont les désignations publiées dans ce recueil dont il sera question ici. Quatre types principaux qui ne sont pas enregistrés sur la carte « la bise » ou le sont dans une ou deux localités, y figurent : 1) *tramontana* 2) *mistral* 3) *cers* 4) *vent du Nord*. *Mistral* et *cers* sont proprement des vents du Nord-Ouest et, de ce fait, sont discutés au chapitre consacré aux vents des secteurs intermédiaires. Pour *vent du Nord*, voir le chapitre « désignations officielles ».

La répartition de ces quatre noms est illustrée sur la carte n° 9.

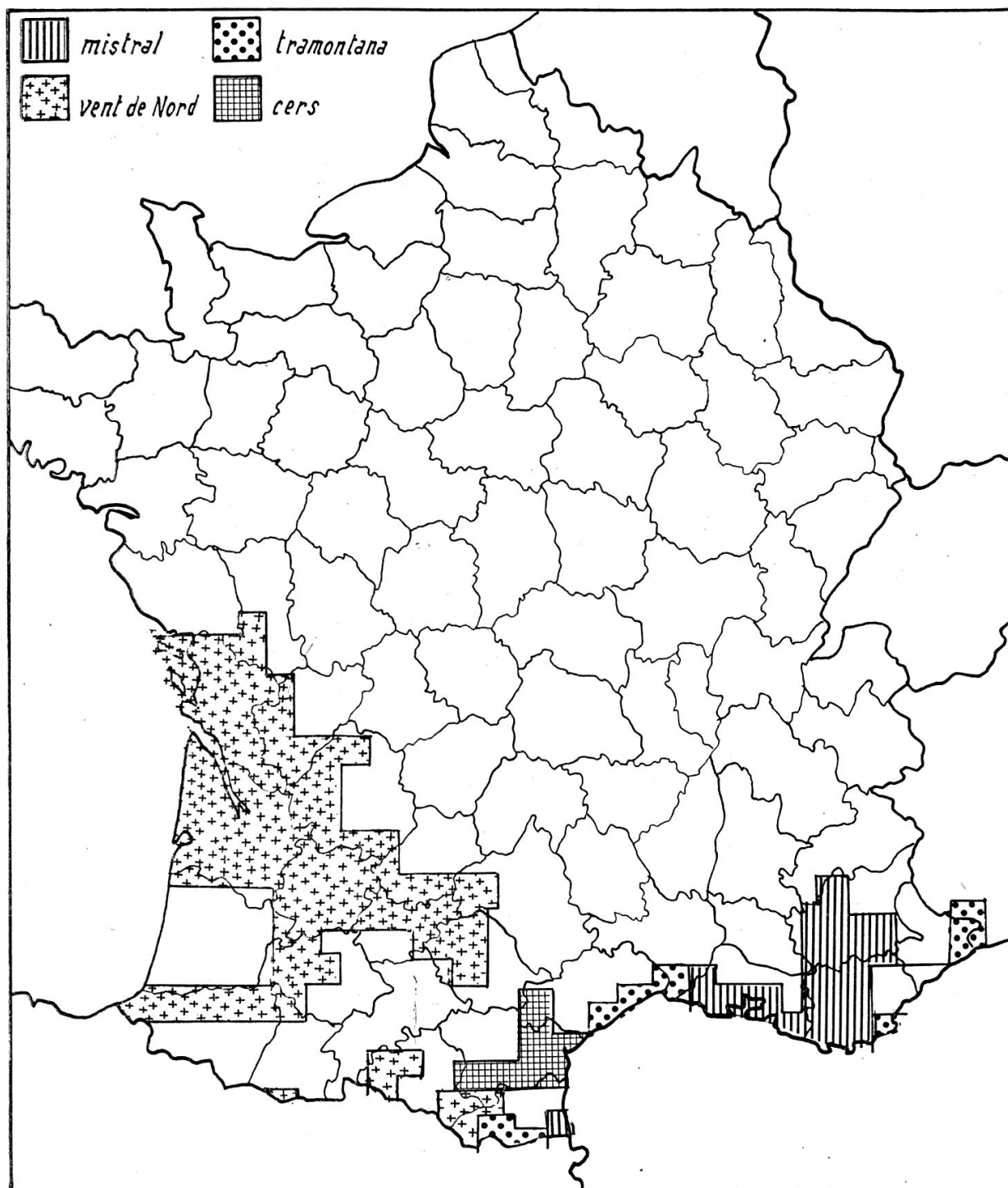
Tramontana : Ce type appartient presque exclusivement à la côte méditerranéenne. Il a été relevé dans les Alpes-Maritimes, Var, Gard, Hérault, Bouches-du-Rhône, Tarn, Pyrénées-Orientales et dans le Massif Central. Ce n'est donc que dans le Tarn et dans le Massif Central que la désignation s'observe loin de la côte.

tramontana remonte à TRANSMONTANA (AURA). On trouve généralement *tramūntano* ; mais la voyelle initiale est parfois *é* (à 990, 872, 871, 862, 778, 779). TRANS- donne souvent en provençal *tre-* (cf. *trebouli* « fermenter », *tremuda* « transmuier », *trelindau* « pièce de bois placée au-dessus d'une ouverture derrière le linteau de façade »), et Ronjat (728) affirme que c'est « la partie finale de *entre* < INTER coupé comme s'il était composé de *en-* < IN ». Il est à remarquer que le *n* palatal caractéristique de *montagne* et *montagneux* est absent de *tramontana*.

Le vocable est sans doute né en Italie septentrionale où il est toujours bien attesté ¹, et désigne le vent qui vient des Alpes italiennes, c'est-à-dire du Nord. Si la désignation appartenait, à l'origine, à l'intérieur du pays, elle a vite gagné la côte et est devenue un terme marin. Cela explique qu'aujourd'hui *tramontana* existe aussi loin que sur le « talon » de la péninsule italienne (point 739 de l'*AIS*). Le nom se trouve aussi

1. Voir *AIS*, II, carte 399, *Notes Marginales*.

sur la côte occidentale italienne, partout en Catalogne et en espagnol (sans précision) ¹. Corominas suggère que le vocable a appartenu au latin



CARTE 9. — « Vent du Nord ».

1. Corominas, *s. v. monte*.

vulgaire commun et s'explique également en Catalogne où les Pyrénées se situent au Nord. Cette suggestion est rejetée par deux faits : 1) la localisation précise et exclusive de *tramontana* sur la côte provençale démontre que le latin vulgaire commun de l'ancienne Provincia ignorait le terme et que ce sont les marins provençaux, en fréquentant les ports italiens et catalans, qui l'ont apporté à la côte languedocienne ; 2) *tramontana* est une ellipse de AURA TRANSMONTANA, AURA ayant le sens de « vent » et non pas de « brise »¹. Or, nous avons vu que l'évolution sémantique de AURA « brise » > « vent fort » n'intéresse que la France et l'Italie du Nord. *Tramontana* ne peut donc pas être autochtone en Catalogne et en Espagne.

Il est difficile d'admettre que *tramontana* est à l'origine STELLA TRANSMONTANA « étoile polaire » (Bloch-Wartburg, p. 614, Littré IV, p. 2308). Cette phrase, littéralement « étoile à travers la montagne », « étoile d'au-delà de la montagne » est dénuée de sens. D'ailleurs je doute qu'un marin en mer voie une montagne de l'Italie du Nord ; je suis sûr qu'il ne la voit pas à l'heure où apparaît l'étoile. *Tramontana* est évidemment le nom du vent qui vient à travers la montagne, et a été attribué ensuite à l'étoile qui, avec le vent, servait pour orienter les marins. Tout doute à ce sujet se dissipe à la lumière du fait que l'ellipse de VENTUM TRANSMONTANUM existe en Italie : à 286 *ven tramontan*, à 318 *lu tramontan*, à 534 *i tramontano* (AIS II, carte 399, Notes Marginales). D'ailleurs, à mon sens, l'expression *perdre la tramontana* se rapporte aussi bien au vent ou à la direction Nord exprimée par le mot *tramontana* qu'à l'étoile polaire. Il existe aussi *perdre le Nord*, *perder el Norte* (esp.), où il est hors de doute que *Nord*, *Norte* signifient le point cardinal Nord, l'expression étant analogue à *perdre la boussole*, *être débousolé*.

Vent de haut, Vent haut : Cette désignation s'emploie dans les mêmes régions que son antonyme *vent de bas*, *vent bas*, c'est-à-dire, dans l'Ouest de la France, surtout en Bretagne, Anjou, Poitou et dans le Massif Central. Mais son domaine est moins étendu que celui de *bas*. Dans l'Ouest cela tient à ce que la désignation *bise* et le nom officiel *vent du Nord* y sont bien répandus ; dans le Massif Central (Aveyron) où le vent d'Ouest s'appelle *bēn bas*, le vent d'Est semble être inconnu, *suledre* désignant dans

1. Cf. les dictons suivants : « Tremountano ni bono ni sano » ; « Quoro bat la tremountano /Intro dins ta tano » (Streng, II, p. 167).

la plupart des cas « un vent qui suit le soleil ». En Lozère, deux localités (29, 37, *ALMC*, carte 19) possèdent *auro nalto*, *auro d'al* comme termes secondaires à *bizo*. Pour d'autres précisions sur le *vent de haut*, voir *vent bas* et *autan* au chapitre « Vents du Sud ».

Tarral : Relevé en deux localités de l'Hérault, à 757 *taral*, et à 768 *tarau*. Voir aussi Streng II, p. 172. Les deux formes remontent à TERRALE (VENTUM). Il s'agit du vent qui souffle de la terre, de l'intérieur du pays, par opposition à *mari* < MARINU(s).

VIII. LES VENTS DES SECTEURS INTERMÉDIAIRES.

Les vents qui soufflent des secteurs intermédiaires, situés à mi-chemin entre les directions principales, possèdent au même titre que les vents dont il a été question ci-dessus, des noms particuliers. Les directions, intermédiaires aussi, mais plus proches d'une direction principale que d'une autre (p. e. Ouest-Nord-Ouest) se voient la plupart du temps confondues avec celle-ci. Nous avons vu qu'une désignation s'attache rarement à un vent unique ; que, par exemple, *autan* désigne, selon la localité, un vent du Sud, du Sud-Est, d'Est, etc... Ainsi quelques désignations des vents des secteurs intermédiaires appartiennent proprement aux vents des directions principales, ce qui limite le contenu de ce chapitre. Cependant, il existe des désignations qui identifient particulièrement les vents intermédiaires ; on les trouve à la suite.

En latin aussi, les vents intermédiaires étaient dénommés de la même façon que les autres. Il y avait en particulier CARBAS, CAECIAS, CAURUS « vents du Nord-Est », THRASCIAS « Nord-Ouest », VULTURNUS « Nord-Est ». Outre ce type, le nom de vent intermédiaire est assez souvent un composé des noms des deux vents qui l'entourent sur le cadran ; par exemple, EUROAFRICUS « vent entre EURUS et AFRICUS », EUROAQUILUS, LIBONOTUS. Aucun nom composé n'a survécu en roman, mais le principe s'y est retrouvé. S'il n'existe pas de composés du type EUROAFRICUS — qui d'ailleurs est typiquement latin — il y a des combinaisons avec particule d'enchaînement ou avec simple juxtaposition (écrites parfois avec un trait d'union). La particule d'enchaînement est propre au catalan, cf. *tramontana i mestral*, *ponent i mestral* (Griera, *Tresor s. v.*). L'*ALF* a relevé très peu de combinaisons en gallo-roman, toutes avec juxtaposition ou trait d'union : *vê de ee bas mer*, *vê de ee ot mer* à 284, 285, où *haut*, *bas* et

mer désignent le Nord, le Sud, et l'Ouest respectivement. *Bas* et *haut* entrent en combinaison avec *galerie* et *soulerre* à 435, 447, 415. Aucune désignation de ce type n'est enregistrée par l'*ALF* pour le provençal. En francoprovençal, Puitspelu (*Dict. Éty. du Lyonn.*) a relevé *vint-traversa* « vent du Sud-Ouest » à Riverie.

Signalons que les désignations officielles, même en catalan, sont des combinaisons avec trait d'union. (NORD-EST, etc.)

a) *Vents du Nord-Ouest.*

Mistral : Cette désignation peut se passer de commentaire, tant elle est familière. Nous nous contentons d'en donner la répartition et les formes phonétiques.

Le type recouvre tous les départements du littoral méditerranéen depuis les Alpes-Maritimes jusqu'à l'Hérault. Il est absent dans l'Aude où *cers* prend sa place, et n'occupe qu'une localité (798) dans les Pyrénées-Orientales. La désignation gagne de plus en plus l'intérieur ; elle est enregistrée dans les Basses-Alpes, le Vaucluse, et a atteint le Massif Central où l'*ALMC* la note à 36 (dans le Sud de l'Ardèche) à côté de *bise* qui, là, est un terme vieilli (*ALMC*, carte 19).

La désignation n'est pas moins pour cela un terme de marine. Les enquêtes de l'*AIS* sur les noms des vents ont relevé *mistral* à 185 (près de Gênes), à 439, 397 (sur la côte nord-est) et à 453 (dans l'Ouest, peu éloigné de la côte). En catalan, *mistral* est le nom du vent du Nord-Ouest connu dans tous les ports (Griera, *Tresor*, s. v.); en espagnol, où l'adjectif populaire *maestral* existe au sens de « magistral », le sens de « vent du Nord-Ouest » a été pris au catalan (Corominas s. v.).

Phonétisme : La forme *mihtrau* relevée à 893 (Var) représente l'étape la plus avancée de l'évolution phonétique de MAGISTRALE. Le *s* devant consonne, en voie de disparition complète, a laissé une forte aspiration comme dans certaines régions de l'Espagne. Pour la même localité, l'*ALF* note *uhtau* < HOSPITALE (carte 810). L'étape précédente est illustrée par *mistral*, *mistrau*, les formes les plus connues, la première étant celle que le français a adoptée. Remontant l'échelle chronologique, on rencontre *maestrau* (898), *maistrau* (863), *madjyistrau* (861), *mateyistrau* (759); cf. *ALF*, carte 580 : FLAGELLU > *fladjyeu*, *flatyel*, etc...

Cers : Ce type dessine une zone compacte au Nord des Pyrénées franco-catalanes. Il occupe tout le département de l'Aude et affleure dans les

départements voisins : Hérault, Tarn, Haute-Garonne, Ariège. En bref, l'aire occupe la partie ouest de l'ancienne Provincia Narbonensis.

On trouve généralement *sers*. L'ALG (III, carte 824) a relevé à 6950 (Lavedan) une forme *sirsu* que le *FEW* explique comme un emprunt à l'espagnol (voir *FEW* s. v. *circius*).

CIRCIUS, antécédent de *cers*, est attesté chez Pline (*Hist. Nat.* II, XLVI, 47) qui écrit : « *ventus peculiaris Galliae Narbonensi ceterorum clarissimus* » et *ibid.* (121) « *idem ventus non modo in reliquis partibus caeli ignotus* ... ». Plus tard Sénèque écrit pareillement (*Nat. Quaest.* 5, 17, 5) : « *Quidam (venti) sunt quorundam locorum proprii.... Galliam circius (infestat)* ». Il est remarquable que la localisation du vent soit si bien précise, et que c'est dans la même région qu'on la relève aujourd'hui. Cela semble indiquer que les Romains ont pris le nom à une langue parlée en Gaule Narbonnaise. On est tenté de croire que cette langue est la langue celtique, que peut-être le sens de ce nom était très proche de « magistral », vu que les Romains ont appliqué cet adjectif au même vent : *mistral*. Malheureusement, il n'existe, à ma connaissance, aucune racine celtique à laquelle on puisse rattacher CIRCIUS.

On est amené à considérer une origine grecque, la langue grecque ayant été aussi parlée dans la Gaule Narbonnaise avant l'arrivée des Romains. Le *FEW* et Ernout-Meillet (*Dict. Éty. de la Langue Latine*) proposent donc un rattachement avec CIRCUS, le *cers* étant ainsi nommé à cause du fait qu'il souffle en tourbillon ¹.

Il faut dire que déjà au 11^e siècle de notre ère, Aulu-Gelle a énoncé cette opinion quand il écrivit (II, 20, 22) : « *Nostri namque Galli ventum circium appellant, a turbine eius, opinor, ac vertigione.* » Tandis qu'il est vrai que le mistral et le *cers* soufflent souvent en tourbillon, l'absence du vocable dans la basse vallée du Rhône où la colonisation grecque a été la plus forte affaiblit quelque peu l'argument d'une origine grecque.

La désignation ne semble pas exister, par exemple, à Montpellier. Dans l'introduction de son *Dictionnaire Topographique de l'Hérault* (p. III), A. Thomas donne la composition de la Rose des vents à Montpellier : *tramontana, grec, aguielas, levant, aura roussa, marin, garbin, labech, narbones, magistraou*, dont *cers* ne fait pas partie. Mais dans la toponymie de l'Hérault, *Cers* est le nom d'une commune de Béziers ², ville qui se trouve

1. Cf. aussi l'italien *cercino* « vento turbinoso » (Alessio-Battisti, II, p. 864 ; *REW* 1942) qui n'a pourtant rien à voir avec *cers*.

2. A. Thomas, *op. cit.* ; Les anciennes formes sont *Circum* (villa), *Circium*, *Cirsum*.

à la lisière de la zone du nom de vent. Une fois de plus donc, ce nom est localisé avec une nette précision.

Pourtant, il y a évidence, bien qu'insuffisante, que le vocable est documenté en langue grecque chez Théophraste. Forcellini ¹ mentionne candidement Κερκίας « auctore Theophrasto » mais Holder (*Alt-Celtische Sprachschatz*, p. 1026) donne le texte même où on lit δερκίαν et Κερκίον. Par contre, la thèse d'une origine grecque est appuyée par le fait que Vitruve, chez qui on trouve la première attestation latine de CIRCIUS, emploie la graphie *circias*, dont la terminaison trahit une origine grecque ².

Quoi qu'il en soit, le vocable a pris fermement racine dans la langue latine et a été apporté dans l'Ouest de la Catalogne : *cerç* ³ et en espagnol : *cierxo* ⁴. La forme espagnole, peut-être dialectale, remonte à CĒRCIUM, variante de CIRCIUM, attestée, selon Aulu-Gelle, chez Caton; alors que *cers* en provençal vient de CĪRCIUM, (Ē aurait donné *ē* > *ie* par diphthongaison conditionnée, cf. *plèjo* < PLŌVIA dans l'Aude; cf. aussi Ronjat, 90, SĒQUIT > *siec*, MĚDIU > *miech*). Comme le vocable n'existe pas dans la péninsule italienne, il faudrait dater sa pleine entrée dans la langue latine au 1^{er} siècle après J.-C., époque en effet du premier document.

b) Vents du Sud-Ouest.

Labech : Ce type lexicologique est répandu tout le long de la côte méditerranéenne. Les représentants sont : *labet*, *labe* (ALF 871, 874, 876, 878, 884, 885, 887, 893); *lebetey*, *labetey* (777, 787, 895, 896, 897, 899); et le dérivé *labeteyada* (779). Ils peuvent désigner un vent du Sud-Ouest (le plus souvent), un vent du Sud, un vent d'Est, ou un vent d'Ouest.

Si j'ai donné, ci-dessus, comme étymologie de cette désignation, LIBICUS, c'était seulement pour faciliter le classement. La désignation pose des problèmes étymologiques. Une étymologie terminée par -CU, suggé-

1. *Lexicon*, s. v. CERCIUS.

2. Il est probable tout de même que la graphie de ce mot étranger était influencée par celle des autres mots étrangers (grec) : *Thrascias*, *Caecias*, qui apparaissent dans le même texte.

3. Griera, *Tresor*, IV, p. 23.

4. Corominas, s. v.

rée par Mistral ¹ est rejetée par les formes provençales et par les autres formes romanes : *llebeig* (cat.), *lebeche* (esp.), *ribreccio*, *libess*, *lebic* (it.) ², qui toutes supposent que le *κ* de la syllabe finale a été palatalisé sous l'influence d'un *yod* postposé.

La désignation est connue également en Algérie (*lebadj*), au Maroc (*lebetε*), en Égypte (*labae*). De là sans doute, le *REW* (4959 a) propose un étymon **lebek* appartenant à la langue arabe. Corominas a démontré que cela est insoutenable parce que « la vacilación en la consonante es indicio claro de un origen no árabe, y la triple representación -dj, -ε, -te, se explica perfectamente como un esfuerzo por adaptar el sonido -te, que es ajeno al árabe ». Après une recherche solide et complète, Corominas arrive à une étymologie *libuci* du grec tardif, qui est l'évolution normale de *λιβύκιον*, diminutif de *λιβύκος* « venant de la Libye », « occidentale ».

Étant donné que, dans les mots grecs entrés en latin, l'upsilon est transcrit par *y*, qui, s'il porte l'accent, est long et reste *i* en roman ³, on est étonné de ne pas trouver parmi les représentants romans de *libuci*, une seule forme avec *i* comme voyelle accentuée ⁴. Il n'existe même pas en provençal des formes avec *u* qui auraient pu pénétrer sans l'intermédiaire du latin (cf. *bourse* et les mots provençaux et francoprov. *tubo* et *empura*).

Peut-être faut-il voir dans *labech* un croisement du grec *λιβύκι* avec le latin *LIBICUS*. Cela expliquerait la voyelle accentuée : *e*, aussi bien que le sens prédominant « vent du Sud-Ouest » (le nom grec désignerait proprement un vent d'Ouest). Mistral a cité *labec*, une forme de la désignation en ancien provençal, qui peut remonter à *LIBICU*, ainsi que *RUMICE* > *rumek* « ronce ».

Les points 786 et 797 (Aude et Pyr.-Or.) ont, comme désignation du vent du Sud, le nom *albe*. Se trouvant à l'extrémité sud de l'aire *labech*, il appartient sans doute au même type étymologique. Mais *albe* n'est pas ce qu'il semble être à première vue : une transformation par métathèse

1. Mistral cite le toponyme *Escalo de Labe*, nom d'un ancien lit du Rhône dans la Camargue, qu'il appuie en ajoutant le fait connu que les anciens appelaient *Ostium Libicum* une des bouches de ce fleuve, parce qu'elle s'ouvrait dans la direction du Sud-Ouest, vers la Lybie.

2. Cf. Griera, *Tresor*, s. v. ; Corominas ; *AIS*, II, carte 399, *Notes marg.*

3. Cf. *CYMA* > *cimo* ; *BUTYRUM* > *butirro* (it.) ; *PAPYRUM* > *pabil* (béar.).

4. Sauf à 361 de l'*AIS*, site de l'ancienne colonie grecque, Atria.

de *labe*. Si nous considérons la chaîne des phonèmes du groupe syntaxique, article défini + substantif, nous constatons qu'un changement de *le labe* > *lalbe* (où l'élision est nécessaire) ne constitue pas un métathèse. En outre, des métathèses qui font commencer par une voyelle des mots d'initiale consonantique sont, à ma connaissance, inconnues¹. Il s'agit plus probablement d'une mécoupure qui a causé la déglutination de la consonne initiale : *labe* > *l'abe*. Pour la réapparition de *l* à l'intérieur du mot, deux explications méritent de retenir notre attention :

1) une collision entre *labe* et *albe* < ALBU « blanc », le vent du Sud étant souvent dénommé *vent blanc* (voir le chapitre « Désignations descriptives »);

2) l'influence postérieure des autres parlers qui continuent à dire *labe* aurait pu réintroduire le *l*, qui entre à l'intérieur du mot, mal assimilé par les sujets parlants de ces deux localités situées sur la périphérie de l'aire *labech*.

A 797, l'*ALF* (carte 768) note une forme *elre* < (H)ED(E)RA, où l'insertion de *l* est sans doute due à l'influence des parlers voisins qui connaissent la forme *lere*, créée par l'agglutination de l'article défini (cf. aussi le français *lierre*).

c) *Vents du Nord-Est.*

Grec, gregal : Il s'agit d'un terme de marine qui occupe des localités situées sur le pourtour de la côte méditerranéenne. Ainsi la répartition de ce type ressemble à celle de *labech* et, de même que cette désignation, la direction du vent qu'il désigne n'est pas constante. Parfois c'est un vent d'Est (893, 861, 787, 757, 895); parfois un vent du Nord-Est (871, 777, 778); parfois un vent du Sud-Ouest (882, 779, 768); parfois un vent du Nord-Ouest (898). Ainsi que les autres désignations de la côte, ce type existe aussi en catalan : *grec, gregal*; en espagnol : *griego, gregal*; en italien : *grego, grega, gregali* (*AIS* II, carte 399).

Au contraire des données de l'*ALF*, Griera, Corominas, Alessio-Battisti et Mistral, précisent tous que *grec, gregal* désignent un vent du Nord-Est. Dans ce cas, la désignation serait née en Sicile ou dans l'extrême Sud de l'Italie, les seuls endroits où elle s'explique géographiquement.

Signalons que GRAECUS n'est pas attesté en latin comme nom de vent,

1. Des formes telles que *arloge, arnega*, doublets de *reloge, renega*, sont des anciennes *arreloge, arrenega* réduites par syncope.

et c'est, de toute évidence, par le contact direct avec les marins de Sicile ou de l'Italie du Sud que les Provençaux et les Catalans ont reçu la désignation. Pour plus de détail sur la répartition de *grec* (dans les langues slaves), voir *FEW* IV, p. 210 et 213.

On trouve, comme formes phonétiques, *grek* (< GRAECU) à 777, 787, 768, 757; *gregale* à 882; *gregau* à 898, 778, 779; *gargal*, *gargau* à 797, 871, 861 (< GRAECALE). Les formes en *gar-* ont été produites par métabrèze de *r* et le passage de *e* prétonique à *a* (cf. *lebech* > *labech*). Il ne reste qu'à mettre en évidence la forme *grēngari* relevée à 893 et 895 (Var) dont la forte nasalisation de la voyelle *e* est curieuse. Peut-être s'agit-il de la phonétique expressive. En tout cas, la forme n'est pas sans rappeler *Gringoire* à côté de *Grégoire*, aussi bien que l'espagnol *gringo* « étranger », « langue incompréhensible d'un étranger », à côté de *griego*. La forme *gringo*, plus expressive, semble-t-il, est celle qui est parvenue aux Amériques où, au Mexique, un Nord américain porte le sobriquet de *gringo*¹.

IX. DÉSIGNATIONS TOPONYMIQUES.

Les désignations toponymiques sont en vérité des noms faits d'après un point d'orientation. Le peuple se repère par des moyens divers : en mer, où les horizons sont grands et éloignés, seules les grandes directions sont valables. Ainsi dans l'Atlantique, les marins emploient les termes *Est*, *Ouest*, *Nord*, *Sud* qui désignent des aires de très grande étendue plutôt que des points cardinaux, tandis que leurs confrères méditerranéens utilisent *labech*, *gregal* qui se rapportent d'une façon assez vague à la Grèce et à la Lybie, *garbin*, *scirocco*, *levant*, *ponent*, prototypes de *Ouest*, *Est*, etc...

L'homme de l'intérieur se repère différemment. Son horizon et son point d'orientation sont souvent une montagne, un fleuve, une ville, une province². Ce qui fait que les désignations toponymiques sont en grande abondance à l'intérieur. Tantôt elles détiennent le monopole de dénommer un vent (par exemple *narbunes*) tantôt elles jouent un rôle secondaire et supplémentaire, tantôt elles aident à préciser la direction

1. Cf. aussi l'anglais *passenger* < le français *passager*.

2. Cf. pourtant *vent d'Égypte*, *bise de Russie*, en deux localités wallonnes (*ALW*, III, p. 128 et 133).

d'un vent principal et déjà nommé (par exemple *biz limusin* « bise de Limoges », un vent d'Est à 517 (Charente)); *outo de berniko* « autan de la montagne de Bernicaut », un vent d'Ouest; *outo de kersi* « autan de Quercy », un vent du Nord-Ouest à 733 (Tarn-et-Garonne).

Les noms toponymiques des vents tombent dans trois catégories historiques principales :

1) Ceux de la période préromaine. Ce sont par exemple *grec*, *labech*, tous répandus sur la côte des pays méditerranéens. Ils ont été déjà traités.

2) Ceux qui ont pris naissance dans les provinces romaines au début de la romanisation de la Gaule. Ces noms sont assez largement répartis et ont parfois une importance historique : ils ont comme base les noms des villes ou des colonies qui étaient les grands centres de civilisation romaine. Les noms de cette catégorie se trouvent dans le commentaire qui suit plus loin.

3) Les noms de la période moderne. L'*ALF* ne les a pas recueillis en grand nombre ; mais l'*ALMC* en publie dans les notes marginales de la carte 20 une riche moisson ; l'*ALW* (III, p. 131-133) fournit les noms toponymiques pour la région wallonne, mais ils sont tous composés de *vent* + le toponyme ; on en trouvera d'autres chez Streng II, p. 172-174.

Les noms toponymiques obéissent eux aussi au principe de substantivation qui est à la base de la formation des autres noms. A un radical comportant le toponyme vient s'ajouter un suffixe adjectival qui n'a aucune valeur sémantique bien définie. Les suffixes sont les suivants :

-ACEUS cf. *overhaso* « de l'Auvergne » (voir ci-dessous) ; -ENSIS cf. *rudanes* (Massif Central) « de Rodez », *karkases* « vent du Sud-Ouest », « de Carcassonne » à 766 de l'*ALF* ; -ALIS cf. *limazau* « vent d'Ouest », « de Limoges » à 713 ; -ICIA cf. *cântareza* « du plomb du Cantal » (voir ci-dessous), *ardeza* « vent du Nord-Ouest », « d'Ardes-sur-Couze » à 811 ; -ENTIA cf. *auro prodelëntso* (Massif Central) « de Pradelles » ; -ARDA cf. *tsampanardo* (Massif Central) « de Champagnac », *lumbarda* « vent du Nord » à 991, « vent du Sud-Est » à 971, 973, « de la Lombardie » ; -ONA cf. *dzazona* (Massif Central) « vent d'Est », « de Jax » ; -ARIA cf. *ēīdzaleiro* (Massif Cen.) « vent du Nord », « d'Yssingeaux » ; -ING (germ.) cf. *kani-gunen* « vent d'Ouest », « de la montagne de Canigou » à 796. Pour -ING > -en, -en, voir Rohlf's, *op. cit.*, p. 145 ; -ORTUS cf. *oubigot* « d'Albi » (voir ci-dessous) ; -INA cf. *espanino* « de l'Espagne » (voir ci-dessous).

Noms de la catégorie 2.

Narbunes : Ce type est le plus important de cette catégorie, et, en effet, comporte le nom du premier grand centre romain en Gaule — la ville de Narbonne — et le suffixe *-ENSIS*. L'*ALF* a relevé *arbunes* « vent du Sud-Ouest » à 757, 868; « Nord-Est » à 758; *narbunes* « vent d'Ouest » à 786, 795, 768; « Sud-Ouest » à 777, 737; *marbunes* « vent du Sud-Est » à 766. L'*ALMC* (carte 20) enregistre à 33 *arbunes* « vent du Sud-Ouest ». La désignation existe également à Montpellier ¹.

Le nom *narbunes* a traversé les Pyrénées et pris racine en Catalogne. Grieria donne la forme *arbones* « vent du Nord-Nord-Est », et le *Tresor* la forme *narbones* « vent qui vient de la côte de Narbonne ».

Les formes en *ar-*, *mar-* résultent de la dissimilation du premier des deux *n*, entraînant, dans le premier cas, sa totale disparition, et dans le second, sa différenciation en *m-*.

Auvergnasso : Dans le Sud du Lyonnais, à partir des points 53 et 54 de l'*ALLY* (III, carte 768), auquel se joint la partie septentrionale de l'Ar-dèche, le vent d'Ouest ou du Nord-Ouest est désigné d'après l'Auvergne. Sauf à 65 et 73, où cette désignation est la seule enregistrée, *overnaso* existe à côté de *traversa*. Le suffixe *-ACEU*, d'habitude péjoratif, s'explique ici peut-être par la tendance à déprécier tout ce qui vient de l'étranger. Outre la forme *overnaso -a*, qui se trouve presque partout, on a *varnasa*, due à la déglutination de la première syllabe.

Cantal : C'est la montagne, le plomb du Cantal, et non pas le département de date récente, qui donne son nom à ce vent ². L'*ALF* a relevé *kantales (-ENSIS)* « vent du Nord-Est » à 722; *kōntolezo (-ICIA)* à 728; *kāntal* « vent d'Est » à 713; *bēn der tsāntar* à 719. L'*ALMC* note *tsāntau* à 13; *tsāntareza* à 24; *kāntagezo* à 28, 32 et 43; *teātareira (-ARIA)* à 18. Le nom de vent *cantal*, *cantau*, laisse entendre que le toponyme *Cantal* est un ancien adjectif en *-ALIS* (cf. Dauzat, *Toponymie Française*, p. 192).

1. A. Thomas, *op. cit.*, p. III.

2. Dans tous les cas, la direction du vent qui porte ce nom est clairement orientée vers le Massif du Cantal.

Oubigot : On trouve à 728 *oubigwot* « vent du Sud-Ouest », à 758 *aubijot* « vent du Nord », à 729 *aubigot* « vent du Sud-Est ». L'*ALMC* donne *oubigwot* « vent d'Est » à 50. Il s'agit du nom de la ville *Albi* + le suffixe -ORTUS. *Albi* était au moyen âge une seigneurie importante, siège des célèbres Albigeois. Le suffixe -ORTUS peut être diminutif (cf. *îlot*, *maillot*) ou bien augmentatif-dépréciatif (cf. *grandote*, *viejote* en espagnol). La présence de l'occlusive -g- dans ces formes, sans doute très anciennes et populaires, semble indiquer que *Albi* remonte à ALBICA, bien que cette forme latine ne soit pas attestée.

Joran : Ce type désigne le vent d'Ouest ou le vent du Nord-Ouest dans la Suisse Romande et dans la Haute-Savoie. On trouve à 957 et 936 *zoerā* ; à 937, 947, 959 *jorā* ; à 958 *joerā*. Il s'agit sans doute du vent venant du Jura, qui effectivement est à l'Ouest ou au Nord-Ouest de ces localités.

Vent de France : L'*ALF* relève cette désignation à 299 (« vent du Sud ») et à 284 (« vent du Sud-Est »). L'*ALG* (III, p. 131) la note dans plusieurs localités wallonnes. Ici, *France* se rapporte à l'Ile de France et non pas à la France moderne.

Vent de l'Espagne : L'*ALF* et l'*ALG* relèvent cette désignation en plusieurs localités pyrénéennes. On trouve *bēn d'espānā*, -o, ou bien *espānino*, -a. Le suffixe -INUS peut exprimer la possession, cf. DIVINUS. Pour -INUS dans les Pyrénées, voir Rohlf's, *op. cit.*, p. 150.

X. DÉSIGNATIONS DIVERSES.

Vent d'amont : Cette désignation ne s'applique à aucune direction préétablie, mais, ainsi que le terme *haut*, dénomme le vent qui souffle des hauteurs, *amont* étant descendu de AD MONTEM.

Si le terme *amont* se rapporte, à l'origine, aux hauteurs d'un pays, par opposition à *aval* (< AD VALLEM, voir ci-dessous), il a fini par s'associer en français principalement aux cours d'eau. Cependant, Mistral enregistre pour le provençal le sens primitif de « là-haut », « en haut », aussi bien que « dans le Nord » (tandis que *aval* « là-bas », « en bas »).

L'*ALF* donne *vē d'amō* « vent d'Est » à 299 ; *bēn d'amū* « du Sud » à 744.

L'*ALMC* note *bē d omū* « vent du Nord » à 41 ; *bē d amū* « du Sud » à 55. *vē d amo* désigne la bise à 371, 387, 395, 349, 347 (cf. *ALF*, carte 133). Il semble aussi que *vent d'amont* et *vent d'aval* soient des termes assez généralement connus sur la côte atlantique, le premier désignant le vent qui vient de l'intérieur, donc un vent d'Est, l'autre désignant le vent qui souffle de la mer, donc un vent d'Ouest. J'ai relevé le terme dans une charte de 1481 de la ville de Blois : « d'une part devers le vent d'amont.... et d'autre part devers le vent de soulerre »¹. Au sujet de la répartition de *vent d'amont* et de *vent d'aval*, voir Streng, II, p. 163.

Vent d'aval : L'usage de *aval* en opposition avec *amont* relevé par l'*ALF* seulement à 299, existe sans doute dans plus de régions que l'*ALF* ne le montre (voir Streng *ibid.*).

On trouve *vē d ava* à 299 « vent du Sud-Ouest » ; *vē d avo* à 705 « vent d'Ouest » (là, le vent d'Est s'appelle *vē nau* « vent haut ») ; *bē d oval* à 714 « vent du Sud » (714 de l'*ALF* est voisin de 41 de l'*ALMC* où le vent du Nord s'appelle *vent d'amont*) ; *ben d abal* à 798 « vent d'Est ».

La désignation semble avoir voyagé aux autres pays de langue romane : il existe en catalan, en espagnol et en portugais le terme *vendeval* qui exprime « n'importe quel vent très fort »². En catalan la désignation autochtone *vent d'qvall* s'attache au vent d'Ouest, et *vent d'amont* au vent d'Est. En basque le vocable *mendebal* (« vent d'Ouest », « point cardinal Ouest ») est probablement aussi apparenté au français *vent d'aval* (dissimilation du premier *b* d'un *bendebal*, par simple nasalisation), quoique Jud (*Romania* XLIV, p. 294) hésite à l'admettre. *Ventavolo* dénomme la tramontana en italien, mais Alessio-Battisti (*s. v.*) ramène le vocable à *VENTUS AQUILUS* (*AQUILUS* étant en latin le vent du Nord), étymologie en quelque sorte fantaisiste.

Gavot : Ce mot désigne le vent du Nord-Ouest à 990 (Alpes-Mar.). En provençal, un gavot est un homme grossier, et c'est le sobriquet qu'on donne en Provence aux montagnards des Alpes, et dans le Languedoc à ceux de la Lozère. *Gavot* est apparenté au verbe *gaver*, cf. Bloch-Wartburg, p. 277 ; *FEW* IV, p. 4 ; *REW*, 3623.

1. J. Soyer, *op. cit.*, vol 17, III^e partie, p. 167. Cf. dans le même cartulaire (p. 221) « juxta la maison des Trois Roys d'une part, devers le vent d'aval..... » (ann. 1457).

2. Giera, *Tresor*, *s. v.* ; Corominas, *s. v.*

Jibral : « Vent d'Ouest » à 737 (Aveyron). Mistral localise la désignation dans tout le Rouergue. Il s'agit d'une racine *jibr-* (cf. le français *givre*) + le suffixe *-ALIS*. A propos de la racine, voir Bruch, *ZRPh* 52, 329; Jud, *Vox Rom.*, 8, 56; Hubschmied, *Vox Rom.* 3, 128.

Ardjyelas : Ce nom est relevé à 852 (Gard) au sens de « vent d'Est ». Il s'agit d'une racine obscure plus le suffixe *-ACEU*. A propos de la racine, cf. *plou d'argelas* « il tombe du givre » du provençal.

Vaudaire : Désignation du vent du Sud ou de l'Ouest dans la Haute-Savoie, en Vaudeten Valais. On trouve à 958 et 968 *vodèr*; à 959 *vodèr*; à 969 *vaodèr*. Il s'agit sans doute d'un nom toponymique d'après *Vaud*; mais d'autres étymons sont discutés en détail par Gauchat dans *BGPSR* 1911, 2-3, p. 46; 1914, 3, p. 62; 1915, 3-4, p. 37; et par Streng II, p. 146 et 147.

XI. DÉSIGNATIONS DESCRIPTIVES.

J'appellerai « désignations descriptives » celles qui se composent de *vent* ou *aura* + une épithète. D'autres noms de vents dont il a été déjà question sont aussi, dans le fond, descriptifs, tels *bise*, *mistral*; mais s'ils étaient à l'origine des épithètes, ils sont devenus des substantifs, qui ont perdu l'étroite association avec la qualité qu'ils exprimaient autrefois.

Par contre, les désignations que je traite ici parlent d'elles-mêmes. Partout où elles s'emploient, c'est dans un but non équivoque d'exprimer une qualité du vent.

Les épithètes sont de deux types : 1) celles qui expriment une couleur et décrivent l'effet visuel du vent, telles *noir*, *blanc*, *brun*, *roux*; 2) celles qui en décrivent l'effet sensitif, telles *froid*, *chaud*.

Il arrive souvent que des épithètes antonymes s'appliquent à deux directions opposées; par exemple, l'emploi de *noir* entraîne celui de *blanc* et ainsi de suite. On trouvera une liste de ces oppositions à la conclusion.

La couleur *blanc* s'attache aux vents du Sud et de l'Est, alors que *noir* décrit les vents du Nord et de l'Ouest.

Vent blanc : Désignation du vent du Sud à 617, 618, et d'après le

FEW (I, p. 394) à Petit-Noir, Doubs, Chaussin, Lyon. L'*ALMC* relève la désignation *bē blō* à 34 (Lozère). *Vent blanc* désigne le vent d'Est à 4 et 18 de l'*ALMC*, et un vent « qui suit le soleil » à 29, 33, 39.

Dans le Massif Central, *blā* > *blō*, par une évolution phonétique bien connue *an* > *on* en position tonique (voir Nauton, *RLiR*, XXII, p. 62).

Nous avons vu qu'il est vraisemblable que *albe*, désignation du vent du Sud dans les Pyrénées-Orientales a été influencé par *ALBUS*. On voudrait aussi dériver de *ALBUS* un nom de vent *über* à Neuenburg, *obera* à Vully (Suisse); cf. *FEW* I, p. 46; Gauchat, dans *BGPSR* 2, 63.

Auro bruno : Vent du Nord à 875; vent du Nord-Est à 876.

Auro rousso : Dans le Massif Central, vent du Nord à 34 (*ALMC*); vent du Nord-Ouest à 38, 39.

Vent noir : Le type de désignation descriptive le plus important. Il existe deux formules : *vē negré* et *vē de negré*. La première abonde dans le Massif Central désignant le vent du Nord, Nord-Ouest ou de l'Ouest. *vē de negré* dénomme le vent du Nord à 617, et 711 (Corrèze), à 618 et 619 (Lot); le vent d'Ouest à 707, 708, 710 (Corrèze).

La forme *vē de negré*, représente-t-elle un ancien *le negré*, devenu *vē de negré* sous l'influence des désignations officielles? Cela est très probable et la forme ne s'explique guère autrement. *Vent de negre* serait analogue à *bise* devenu *vent de bise*. Dans les localités occupées par *vē de negré*, on trouve aussi *vē de sulèr*, *vē d'autâ*, qui attestent, d'une façon claire, l'influence des désignations officielles sur les noms locaux.

Vent chaud : Ce nom s'applique au vent du Sud à 693 (Basses-Pyrénées), 706, 708 (Corrèze), 40 et 42 de l'*ALMC* (Cantal).

Vent froid : C'est la désignation du vent du Nord dans quelques localités de la Dordogne, Corrèze, Cantal, Lot, Aveyron. *Vent froid* figure sur la carte « bise » de l'*ALF* (pour la répartition, voir au chapitre « La bise »). A 351 de l'*ALF* la bise s'appelle *la froide* (AURA FRIGIDA).

Parfois les épithètes s'attachent, d'une façon superflue, à un nom propre de vent. Nous avons déjà signalé les cas de *bise noire*. Il existe aussi *autum blank* et *outo blonk*, « vent d'Est » et « vent du Sud » respectivement dans deux localités de l'Aveyron.

Il est intéressant de remarquer que les désignations descriptives comportant une épithète de couleur, loin d'être éparpillées çà et là en tant que noms motivés, sont groupées dans une zone qui comprend *grosso modo* les départements du Cantal, Corrèze, Lot, Aveyron, Lozère. Peut-être intéressera-t-il un ethnologue de savoir pourquoi les gens de ces régions témoignent linguistiquement d'une si vive sensibilité devant la nature. Il se peut tout de même que ces régions conservatrices aient gardé mieux que d'autres une vieille tradition par laquelle le vent est personnalisé et par laquelle on lui donne la teinte même que présente l'horizon d'où il vient.

XII. DÉSIGNATIONS OFFICIELLES.

Les désignations officielles sont : *vent du Nord*, *vent du Sud*, *vent d'Ouest* et *vent d'Est*. Ce sont celles qui sont employées par la radio, les journaux et les textes scientifiques. Ces organes de propagation n'excluent pas, outre ces termes, l'usage de quelques désignations populaires dans les régions géographiques où les vent et les désignations sont typiques. Ainsi on lit dans les journaux et on entend à T.S.F. les noms *mistral*, *tramontane*. J'ai connu, depuis mon enfance, les noms *sirocco*, *mousson*, *simoun*.

L'*ALF* démontre que les désignations officielles sont répandues sur la côte atlantique. La distribution de *Est*, *Ouest* et *Sud* est, à peu de chose près, identique, chacun de ces noms occupant une dizaine de localités en Poitou, Saintonge et Dordogne. L'*ALG* (III, cartes 825, 827, 829) y ajoute l'extrême Nord de la région gasconne (Gironde). Par contre, le domaine de la désignation *Nord* s'étend beaucoup plus largement. A la différence des trois autres noms, *Nord* descend avec ampleur dans le Midi, et parvient jusqu'aux Pyrénées. Le vocable gagne aussi l'intérieur, et a été relevé à l'orée ouest du Massif Central (point 40, Cantal), dans la Lozère (point 33) et dans l'Ardèche (point 27) sous la forme de *bè del nor*, *vê di, nor*, *l'auro del nor* (voir *ALMC*, carte 19). Pour la région wallonne, l'*ALW* (III, p. 133) remarque que « parmi les noms officiels modernes, *Nord* apparaît le plus souvent (mais le questionnaire l'appelait davantage) ».

Il convient d'expliquer cette inégalité dans la répartition de ces quatre termes qui sont tous d'origine germanique, qui s'emploient exactement sur le même plan, et à propos desquels on pourrait dire que l'emploi de l'un devrait entraîner fatalement celui des autres.

Essayons d'abord de définir l'influence que la langue française, officielle, a eue sur la répartition des quatre termes. Si nous avons cité *Est*, *Ouest*, *Sud*, et *Nord* comme les désignations officielles, cela n'empêche pas qu'elles soient dialectales dans certaines régions, ne devant rien, sauf peut-être pour la prononciation, à la langue officielle, et cela sur la côte normande ou atlantique, par exemple, où les vocables, en tant que termes de marine, ont sans doute fait leur première apparition en France. Il est évident qu'ils étaient directement empruntés par les marins à la langue étrangère. Dans la Vendée et la Charente-Inférieure aussi, les localités occupées par *Est*, *Ouest* et *Sud* sont séparées du Centre par les aires de *soulerre*, *galerie* et *autan*. Il ne s'agit donc pas du rayonnement des termes du centre culturel du pays, mais plutôt de vocables soit autochtones soit empruntés à une autre région côtière. L'influence française semble s'être exercée davantage sur la désignation des points cardinaux que sur celle des vents. Cette influence est venue parfois briser l'identité que nous avons signalée entre nom de vent et nom de point cardinal. Ainsi l'*ALG* (II, carte 231) montre *Est* comme point d'orientation quatre fois en Ariège, une fois dans les Hautes-Pyrénées, le Lot-et-Garonne et le Gers, trois fois dans les Basses-Pyrénées. La répartition des points d'orientation *Sud* et *Ouest* est à peu près identique (cartes 229, 230)¹. Le français a pu modifier le vocabulaire des points cardinaux et non des vents parce que ceux-ci sont beaucoup plus importants et particuliers à la vie paysanne. D'après un témoin de l'*ALG* (à 790 E, Ariège), au sujet des termes d'orientation, « ça n'a pas d'importance, ça ». L'influence française, si elle ne s'est pas imposée dans le vocabulaire des vents, a donné naissance à la formule « vent de... ». Là où *Est*, *Ouest*, *Sud* et *Nord* sont des vocables autochtones et non pas imposés par la langue officielle, ils s'employaient sans doute, à l'origine, indépendamment de « vent de... ». L'*ALF* note à 476 *le norwè*, *le nordè*, « vent du Nord-Ouest », « du Nord-Est ». Pour le catalan, Mgr Grier (Tresor, X, p. 307) donne comme premier sens de Nord « el vent que tira de la banda de tramontana », et comme deuxième sens « direccio ». Il en est de même pour *Nord-Ouest*, *Nord-Est* et *Est*. Il existe d'ailleurs beaucoup d'exemples français et anglais de l'usage absolu de ces termes au sens de vent (voir Littré et *Oxford Eng. Dictionary*).

1. Cette répartition curieuse ne s'explique que si l'on admet que *Est*, etc., ne sont pas inconnus aux patois, mais ont atteint le fond du langage seulement dans les localités signalées.

Les observations faites sur la répartition de *Est*, *Ouest* et *Sud* ne sont évidemment pas valables pour celle de *Nord*, qui, nous l'avons vu, déborde dans le Midi et à l'intérieur. L'influence française, qui a été presque neutre pour *Est*, *Ouest*, et *Sud*, a-t-elle été si prépondérante sur la répartition de *Nord*, et pourquoi ? C'est ce qu'il importe d'examiner.

Nord, *Est*, *Ouest* et *Sud* apparaissent pour la première fois dans la langue française au cours du XII^e siècle¹, et viennent tous d'une langue germanique généralement tenue pour être la langue anglaise, bien qu'aucun accord n'existe sur la période où l'emprunt a eu lieu. Pour Brück (*RLiR* II, p. 87), soutenu par le *FEW* (III, p. 247), le vocalisme du français *est* prouve que le vocable vient du moyen anglais; pour Corominas (*s. v. este*) qu'il vient de l'anglo-saxon; pour *Oxford English Dictionary*, qu'il vient simplement de l'anglais. Il me semble au contraire que la preuve est infirmée par la constatation que dans toutes les langues germaniques *Est* et *Ouest* n'ont pas le même vocalisme (*ist*, *wèst* anglais; *ost*, *wèst* allemand, etc.). L'identité du vocalisme de *èst* et *wèst* en français peut bien résulter de la force analogique et unificatrice qui aurait pu accompagner l'intégration des termes dans l'ancien français. Le français *Ouest* est une adaptation exacte de la forme germanique; *Est* serait donc la formation analogique. Quoi qu'il en soit, les autres termes profitent de la certitude établie pour *Est* et on les fait provenir, tous les quatre, de l'anglais ou de l'anglo-saxon.

J. Bourciez², tout en s'en appuyant sur la thèse d'une origine anglaise, allègue que *Nord* « s'est imposé avec d'autant plus de force qu'il était contenu dans le nom propre Normand et qu'il comblait une lacune lexicologique ». Tandis que l'auteur a développé avec insistance la seconde proposition, c'est la première qui doit retenir notre attention. Si, à première vue, il semble qu'il n'y ait eu, en ancien français, aucun terme signifiant « Nord », ce n'est qu'une illusion créée par la langue écrite. Tant qu'il y avait des termes désignant le vent du Nord — et on ne peut pour aucun moment en contester l'existence — il ne pouvait pas exister une lacune lexicologique. Le vent, plus important que le point d'orientation, donnait le plus souvent son nom à celui-ci. Le point d'orientation

1. *Est*, *Ouest* et *Sud* apparaissent dans *Les Quatre Livres des Rois*; *Nord* dans le *Roman de Rou*.

2. *Op. cit.*, p. 357 *sqq.*

Nord a été rendu — et continue à l'être — par *bise*, *haut*, *galerie*, *sizampo*, *auro*, *tramontana*.

Pour reprendre la première proposition, il semble bien que *Nord* soit venu au gallo-roman dès l'arrivée des Normands. Les hommes du Nord étaient des aventuriers redoutés et ont dû provoquer une grande curiosité chez les habitants de toute la Gaule. Ils ont gardé leur nom, latinisé en *Nordmanni*, et l'ont imposé aux Gallo-Romains. Une analyse de ce nom a fait apparaître le nom *Nord* comme la désignation de la région d'où étaient venus les étrangers. Et c'est pourquoi à la différence de *Sud*, *Est*, *Ouest*, *Nord* n'est pas simplement à l'origine un terme de marine, car le vocable appartient bien à l'intérieur du gallo-roman puisqu'il est attesté dans les textes latins du moyen âge, tandis que *Sud*, *Est*, *Ouest* ne le sont pas ¹. J'ai relevé *Northus*, terme d'orientation, dans deux chartes, datées entre 1060-1108, du *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon* ². *Northo* s'emploie avec *Mane* (Est), *Sero* (Ouest), *Medio die* (Sud), et dans la seconde charte, le scribe, appelé à délimiter un autre champ, remplace *Northo* par *Circio*, qui d'ailleurs est le terme usuel employé dans le Cartulaire. *Northo* représente-t-il de même que *Mane*, *Sero* et peut-être *Medio die*, une latinisation d'un terme populaire ? On ne saurait le dire. Tout ce qu'il est permis d'affirmer, c'est que le terme *North* est connu dans certains milieux de la ville de Mâcon.

Voici d'autres attestations que j'emprunte à du Cange : « Gens Danorum, qui vulgo Nortmanni, id est, Septentrionales homines appellantur », Aimonius, de *Miraculis S. Germani* (fin ix^e siècle). L'exemple laisse entendre que l'analyse du nom a été faite. « Zephyro, Northoque nobis contrariis obtriti » Dudon, *Histoire des Ducs de Normandie* (début xi^e siècle). Cet exemple démontre que déjà à cette époque *North* est connu comme nom de vent. Finalement :

« Qua prius antiquam cum Neustrio nomen haberet
Post a Normannis habuit Normania nomen
Quo gaudent patrii memores idiomatis esse
In quo North, Boreas, homo, Man sonat. Inde vocatus
Normannus priscae memin in patriaeque tribusque »,

Guillaume le Breton *Phillipide* (fin xii^e siècle).

1. Ni dans du Cange, ni dans les Cartulaires que j'ai examinés. Einhard dans *Vita Carolimagni* parle du *Cercius Nord-Ouestroni*. Il me semble s'agir d'un germanisme de la part de l'auteur, qui, quoique secrétaire de Charlemagne, était né et éduqué en Allemagne.

2. *Cartularium Matisconense*, M. Ragut, p. 20 et 31.

De ces exemples, il ressort que *North* est un terme signifiant « Nord » ou « vent du Nord » connu, sans être nécessairement populaire, des Gallo-Romains, et que les Normands l'ont implanté dès leur arrivée en Gaule au cours du ix^e siècle. Étant donné que les autres termes *Est*, *Ouest* et *Sud* appartiennent au germanique commun et que, ainsi, la même unité lexicologique que nous avons remarquée sur la Méditerranée (*tramontana*, *grec*, *labech*, etc.) existe sur la mer du Nord (*Est*, *Ouest*, *Sud*, *Nord*) il est évident que ces trois autres termes étaient également familiers aux Scandinaves devenus Normands. Si l'on s'en tenait à l'opinion qui fait absolument provenir *Est* de l'anglais, on serait obligé d'admettre que les Normands, en se romanisant, auraient renoncé à *Est*, *Ouest*, et *Sud*, pour les reprendre plus tard de l'anglais; car c'est sans doute par les marins de la côte nord-ouest que les termes auraient été introduits en France ¹.

Quoi qu'il en soit, nous pouvons affirmer que les vocables *Est*, *Ouest* et *Sud*, au contraire de *Nord*, sont proprement des termes de marine, plus vivants sur la côte nord-ouest et atlantique qu'ailleurs. *Nord*, en raison de la notoriété des Normands, s'est imposé, dès le moyen âge, à l'intérieur du pays. De sorte que, au moment où les termes *Est*, *Ouest*, *Sud* et *Nord* commencent à apparaître dans les textes de langue française, et plus récemment dans les émissions de la T.S.F., *Nord*, s'il n'appartient pas déjà au fond des patois, n'est toutefois pas inconnu des patoisants. Il ne semble pas du tout s'agir du simple rayonnement d'un terme de l'Île de France; car l'on constate que *Nord* ne laisse aucune trace sur l'autre grande route de cheminement des termes parisiens, celle qui descend vers Lyon. Partout en Lyonnais, le vent du Nord s'appelle *bise*. *Nord* s'est enraciné dans l'Ouest de la France, du Nord au Sud, sans doute parce que la présence des Normands s'est fait sentir avec le plus de force.

Il est aussi probable que *Nord* soit arrivé en espagnol par une voie autre que celle empruntée par le Sud. La forme espagnole *sur* a été sans doute influencée par *surwè*, *surè*, prononciation marine de *Sud-Ouest*, *Sud-Est* ². Pourquoi la prononciation *norwè*, *norè* de *Nord-Ouest*, *Nord-Est*, n'a-t-elle pas influencé de la même façon *Nord* en espagnol? *Norte*, la forme espagnole, semble suivre la prononciation *nort* de l'intérieur de la France. Corominas (*s. v. este*) a soulevé le problème de cette différence

1. Au xiv^e siècle, Jehan de Brie (*Le Bon Berger*, 66) écrit : « Les mariniers et aulcuns autres devers le coste de Normandie en noment quatre vens principaulx : nort, ouest, eth, sut ».

2. Voir Corominas, *s. v. este*.

dans le traitement de la consonne finale de *Norte* et *Sur*. Dans le fond, il soutient l'hypothèse que j'ai proposée ci-dessus : il explique que « *Nord* conserve bien son occlusive finale en français grâce à la position post-consonantique, et, comme le *-d* final était sourd, le son fut transcrit *nort* > *norte* en espagnol ». Il n'a pourtant pas mentionné que *Nort* appartenait sans doute à un milieu social et géographique différent de celui de *Sud*. A ce propos, je me permets finalement de citer un exemple qui illustre l'usage latin de *Nord* très loin de son lieu de provenance ; le texte, daté 1100, appartient à Guillelmus Apuliensis :

« *Hos quando ventus quem lingua soli genialis
North vocat, advexit Boreas regionis ad oras
A qua digressi fines petiere Latinos
Et man est apud hos, Homo, quod perhibetur apud nos
Normanni dicuntur, id est, homines Boreales* »

(de *Gestis Normannorum*, cité par du Cange s. v. *Northus*).

Phonétisme : La consonne finale de *nord* est généralement non articulée ; mais l'*ALF* note *nort* à 479, 535, 536, 643, 645, 681, 683. L'*ALG* confirme cette forme pour la Gascogne. Ce traitement est conforme à celui de *tard* (voir *ALF*, carte 1282). Le *-t* final se faisait sentir partout au moyen âge ; en français moderne le son s'est effacé comme presque toutes les consonnes finales non suivies de voyelle. La graphie *-t* est la plus courante en ancien et moyen français ; plus tard, le terme étant devenu mi-savant, la graphie *Nord* a été adaptée d'après NORD-MANNI.

Quant à *sud*, la prononciation officielle — maintien de la consonne finale — n'est enregistrée que pour deux localités : 458 et 478 (Vendée). Généralement, la consonne finale ne sonne pas : *su* à 479 et 467 (Loire-Inf.), dans la Charente-Inférieure, à 611 (Dordogne). On trouve *sut* en Gascogne où le traitement *sud* > *sut* est régulier pour les localités intéressées. Par contre, la forme officielle est contraire à la loi de l'amuissement des occlusives finales. Il s'agit évidemment du rétablissement assez récent de la consonne dans l'orthographe et dans la prononciation. Au moyen âge, la prononciation de ce terme de marine n'était pas fixe, tout au moins chez les citadins qui s'en servaient. Cette prononciation instable est reflétée par les diverses graphies dont les textes de l'ancien et du moyen français font état : *su*, *sut*, *sur*, *sud*, *sus*. Le dictionnaire de l'Académie de 1694 consacre la graphie *sud*, et la prononciation moderne est sans doute en même temps imposée. Il peut y avoir à cela plusieurs motifs :

l'analogie orthographique de *Nord*¹ ; l'influence des formes *Sud-Est*, *Sud-Ouest*, où *-d-* s'est maintenu plus facilement comme consonne de liaison² ; tendance à prononcer toutes les lettres d'un mot peu familier qui est transmis par la voie écrite et non orale.

Les observations faites pour *est* seront aussi valables pour *ouest*.

La consonne finale est perçue dans les départements de la Vendée et de la Charente-Inférieure ; elle ne l'est pas (donc *es*) dans d'autres localités (527, 538, 535, 536) des mêmes départements. On trouve une forme *esto* à 611 et 612 (Dordogne). La forme *es* est sans doute une réduction d'une ancienne *est*. On est donc partout en présence de la conservation de *s* implosif qui, on le sait, va à l'encontre de l'évolution populaire de la langue française. Le *s* implosif s'est généralement amui en français, mais à diverses époques suivant la nature de la consonne qui suit. Des mots anglais tels que *feast*, *beast*, à côté d'autres tels que *aim* (anc. fr. *esmer*), *blame*, montrent qu'à l'époque de la conquête de l'Angleterre par les Normands, *s* sonnait toujours devant *t* mais s'était effacé devant les consonnes sonores. La prononciation de *s* devant *t* semble avoir continué jusqu'au XIII^e siècle³. *est* est donc venu au français assez tôt pour évoluer de concert avec d'autres mots de la même formation consonantique. Nous avons un témoignage que *est* a suivi l'évolution générale de *s* + consonne : la graphie *eth* employée par Jehan de Brie dans l'exemple cité ci-dessus. Malgré l'effacement du son, l'orthographe a conservé le *s* dans presque tous les mots jusqu'au XVIII^e siècle (3^e édition du *Dictionnaire de l'Académie*, 1740). Les mots dont l'orthographe rejette le *s* sont des indices de l'effacement du son. Peut-être la graphie *eth* témoigne-t-elle aussi de l'effort fait par l'écrivain pour transcrire le son *h* aboutissement, à cette époque-là, de *s* + consonne sourde (cf. *Ortographica Gallica*, 1300, « Quant *s* est joint (à la *t*) elle avera le son *h* come *est*, *plest* seront sonez *eght*, *pleght* »).

Dans de nombreux mots, dont *Est*, le *s* est redevenu sensible au cours du XVII^e siècle ; et cela pour des raisons particulières à chaque mot ou à chaque groupe et catégorie de mots. En ce qui concerne *Est*, il peut s'agir d'une réaction de l'orthographe ; du caractère mi-savant dont le

1. Cf. aussi *pied*, *nid*, *næud*, où l'usage moderne a rétabli un *d* purement orthographique.

2. Cf. les formes *surwè*, *surè* où *r* a été introduit comme consonne de liaison sans doute sous l'influence de *norwè*, etc.

3. M. Pope, *From Latin to Modern French*, p. 377.

vocable s'est revêtu; de l'effort pour éviter la réduction du mot à un simple vocalique *è* (d'où résulterait parfois une suite cacophonique et déplaisante de sons, par ex. *l'Ouest et l'Est* > *lwè é lè*).

Alors que le groupe *st* se maintient dans *Est*, il s'efface dans les combinaisons *Sud-Est*, *Nord-Est*. L'*ALF* norte *nordè*, *nordwè* à 476 (Loire-Inf.); *surwat*, *suet*, *norwat*, *nordet* à 479 (Vendée); *sirwet*, *swe*, *norwet*, *nordè* à 533 (Charente-Inf.); *sudwè*, *sudè*, *nordwè*, *nordè* à 535 et 536 (Char.-Inf.).

esto à 611 et 612 est une adaptation régionale de *Est*. La prononciation de la consonne finale *t* a donné l'impression que le mot se termine par *-e*, signe du féminin. A 611 et 612, *-o* est l'équivalent de la terminaison féminine *-e* du français.

APPENDICE

a) *Noms des points cardinaux dans les anciens textes.*

Nous avons été amené à étudier les noms des points cardinaux par la constatation que, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, la direction des vents a servi pour orienter l'homme, et que, par conséquent, le nom de vent a été souvent identique au nom de point cardinal. Inutile de donner des citations latines de ce phénomène linguistique; on sait bien que *Auster* dénomme le vent du Sud et le point cardinal Sud (cf. *austral* « méridional ») et que *Boreas* signifie vent du Nord et point cardinal Nord (cf. *boréal* « du Nord »). Ce double usage est peut-être le mieux illustré par l'expression *les quatre vents*, survivance de *QUATTUOR VENTI*, et qui rend le sens de « quatre points cardinaux », « quatre coins du monde » (cf. aussi *the four winds* de l'anglais).

Nous sommes particulièrement intéressé par l'état de cet usage au moyen âge, et les cartulaires, terriers et cadastres fournissent parfois des données nombreuses sur la question. Pourtant il faut constater que la localisation d'une propriété n'est pas toujours basée sur son orientation. Souvent on situe une propriété rurale par rapport, soit aux chemins qui la desservent, soit aux cours d'eau qui la bordent, soit aux autres propriétés qui « la jouxtent » (« sont juxtaposées »). Souvent aussi, on préfère la formule « de uno latere... de alio... de uno fronte... de alio » aux noms des vents ou des points cardinaux. Quant aux propriétés urbaines, elles sont situées le plus souvent par rapport au quartier ou à la rue qu'elles

occupent. C'est le cas pour les recueils suivants : *Polyptique de St-Paul de Lyon*, M. et G. Guigue; *Cartulaire des Hospitaliers du Velay*, A. Chassaing; *Cartulaire de l'église d'Autun*, A. de Charmasse; *Cartulaire de Conques*, G. Desjardins; *Cartulaire de Ste-Marie d'Auch*, C. Lacave; *Cartulaire de St-Chaffre du Manastier*, U. Chevalier; *Cartulaire de Sauxillanges*, H. Doniol; *Cartulaire de St-Michel de l'Abbayette*, B. de Broussillon; *Cartulaire de St-Sulpice en Bugey*, M. C. Guigue; *Cartulaire de Hugues de Chalon*, B. Prost et S. Bougenot; *Cartulaire de Domène*; *Cartulaire de la Chapelle-Aude*, M. Chazand; *Cartulaire de Durbon*, l'abbé P. Guillaume; *Cartulaire de Montreuil-sur-Mer*, G. de Chomel; *Cartulaire de l'Abbaye de St-Bertin*, B. Guerard; *Cartulaire de l'Abbaye de Beaulieu*, M. Deloche; *Cartulaire de l'Abbaye de Redon*, A. de Courson; *Cartulaire général de Paris*, R. de Lasteyrie; *Les chartes de Clermontois*, A. Lesort; *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, publiées par la Société des Archives Historiques; *Cartulaire de l'Abbaye d'Orbestier*, et *Cartulaire de Rays*, Archives Historiques de Poitou.

Les textes concernant les propriétés rurales peuvent fournir les données les plus abondantes et les plus intéressantes. Malheureusement, ces textes, négligés par les historiens et archivistes, n'ont pas été publiés en grand nombre, et il ne nous a pas été possible, par manque de temps, de fouiller les fonds d'Archives à travers toute la France.

Nous pensons pourtant qu'il est utile de mentionner ici les données que nous ont fournies quelques cartulaires, des chartes et des recueils imprimés de textes anciens. Les termes d'orientation figurent généralement en séries de quatre. Nous donnons la série entière même s'il arrive, ce faisant, de répéter un terme. Mais chaque série ne sera mentionnée qu'une fois, avec une indication concernant la page de l'exemple le plus ancien; la fréquence de la série sera indiquée par la mention « souvent », « rare », « passim », etc...

Recueil des chartes de l'Abbaye de Cluny, p. 43, ann. 889 : *mane, sero, meridie, cercio* (souvent), avec variantes orthographiques *mano, siro, medio die, certio, circio*; p. 141-2, ann. 910-927 : *mane, oriente, sero, meridie, bisa* (un seul exemple; p. 155, ann. 910-927 : *mane, sero, vento, bisa* (un seul ex.); p. 302, ann. 927-942 : *mane, occasu, (contra) ventum, (contra) bisam* (un seul ex.); p. 165, ann. 910-927 : *mane, sero, austro, borea* (un seul ex.); p. 109, ann. 1036 : *oriente, occidente, meridie, septentrione* (assez souvent); p. 231, ann. 993-1048 : *a solis ortu, a solis occasu* (un seul ex.); p. 238, ann. 993-1048 : *mane, vesperi, meridie,*

aquilone (rare); p. 258, ann. 1049-1109 : *mane, sero, vento, certio* (un seul ex.); p. 723, ann. 1087 : *mane, sero, meridie, a montibus* (un seul ex.).

Cartulaire de l'Abbaye de St-Bernard de Romans : p. 49, ann. 969 : *a solis ortu, a solis occasu, meridie, cercio* (très rare); p. 71, ann. 996 : *oriente, occidente, meridie, septentrione* (souvent); p. 73, ann. 997 : *oriente, occidente, meridie, aquilone* (assez souv.); p. 119, ann. 1052 : *mane, vespere, meridie, aquilone* (un seul ex.); p. 103, ann. 1045 : *oriente, vespere, meridie, aquilone* (assez souv.).

Cartulaire de l'Abbaye de Savigny et d'Ainay, A. Bernard; p. 24, ann. 969 : *mane, sero, meridie, cercio* (le plus souvent); p. 55, ann. 994 : *mane, sero, meridie, aquilone* (rare).

Chartularium Matisconense, M. C. Ragut : p. 20, ann. 1060-1108 : *mane, sero, medio die, cercio* (le plus souvent); p. 161, ann. 1018-1030 : *oriente, occidente, meridie, septentrione* (rare); p. 170, ann. 1018-1030 : *oriente, occidente, austro, aquilone* (un ex.).

Cartulaire de l'Abbaye de St-André-le-Bas, C. Chevalier : p. 5, ann. 975-992 : *mane, sero, medio die, cercio* (le plus souv.); p. 129, ann. 1253 : *oriente, occidente, meridie, aquilone* (rare).

Documents inédits pour servir à l'histoire de Dombes, M. C. Guigue : p. 5, ann. 960 : *mane, sero, medio die, cirtio* (le plus souv.); p. 129, ann. 1253 : *oriente, occidente, meridie, aquilone* (rare).

Cartulaire de Bourg-en-Bresse, J. Brossard : p. 19, ann. 1310 : *a parte occidentis, ...austri, ...boreae* (un seul ex.).

Cartulaire de l'Abbaye de St-Victor de Marseille, B. Guerard : 181, ann. 1038 : *oriente, occidente, meridie, septentrione* (souvent); p. 234, ann. 1045 : *oriente, occidente, austro, aquilone* (rare); p. 573, ann. 1118 : *oriente, occidente, vento, cercio* (un seul ex.).

Cartulaire de Notre-Dame de Nîmes, E. Germer-Durand : p. 118, ann. 974 : *oriente, occidente, meridie, cercio* (passim, jusqu'au XII^e siècle).

Cartulaire de l'Abbaye de Lérins, A. Moris et E. Blanc : p. 29, ann. 1032 : *oriente, occidente, meridie, septentrione* (rare); p. 282, ann. 1069 :

Specilegium Brivatense, A. Chassaing : p. 309, ann. 1324 : *oriente, occidente, meridie, borea* (seule série employée dans très peu de chartes).

Cartulaire de l'Église Cathédrale de Grenoble, J. Marion : p. 169, ann. 1108 : *oriente, occidente, meridie, aquilone* (un ex.).

Cartulaire de Gellone, Alans, Cassan, Meynial : p. 44, ann. 1072 : *oriente, occidente, meridie, septentrione* (rare); p. 174, ann. 1008 : *altano, cercio,*

meridie, aquilone (un ex.); p. 185, ann. 1060-1108 : *oriente, occidente, austro, aquilone* (rare).

Cartulaire de la ville et du diocèse de Genève, E. Maillot : p. 12, ann. 1185 : *a septentrionali parte, versus occidentem, ad meridiem, versus orientem* (très rare).

Textes en langue vulgaire.

Terrier du Temple de Mallisole, Documents linguistiques du Midi de la France, publiés par P. Meyer : 45, ann. 1341 : *devers matin, ...seir, ...le vent, ...la bisi* (souvent); p. 53, ann. 1341 : *devers matin, ...seir, ...le vens, ...la bisi* (un ex.).

Cadaastre de Gap, Documents Linguistiques du Midi de la France, publiés par P. Meyer; p. 463, ann. 1545 : *levant, coygant, miejort, bisso* (passim); p. 463, ann. 1545 : *soleil levant, soleil couchant, midi, bize* (un ex.).

Cartulaire de Gellone, Alans, Cassan, Meynial : p. 499, ann. 1189 : *orien, occiden, megdia, septentrio* (un ex.).

Langue d'oïl.

Le Parler bourbonnais aux XIII^e et XIV^e siècles, G. Lavesgne; p. 35, ann. 1283 : *devers soleylh levant, ...nuyt* (NOCTEM), *...midi, ...bisa* (rare); p. 49, ann. 1301 : *horient, hocidet, midi, bisa*, (un ex.).

Cartulaire de la ville de Blois, Mémoires de la Société des Sciences et Lettres, J. Soyer et G. Trouillard (III^e partie, vol. 17) : p. 167, ann. 1457 : *devers le vent d'aval* (un ex.). p. 221, ann. 1481 : *devers le vent d'amont, devers le vent de soulerre* (un ex.).

Ce dépouillement n'étant que fragmentaire, nous nous bornerons à quelques conclusions sommaires :

Apparemment, l'emploi des termes d'orientation n'est soumis à aucune règle. Un simple coup d'œil sur les documents en latin ne montre nullement, pour une ample période ou pour une vaste région, des normes de désignations. On trouve du x^e au xvi^e siècle, tantôt des dénominations latines anciennes (*Boreas, Aquilo, Auster*), tantôt des latinisations des termes locaux (*mane, sero, vento, bisa*), tantôt un mélange des deux. Il semble d'ailleurs que le même fait se retrouve dans ces documents pour toute autre terminologie de termes concrets, et c'est là que l'on se rend

compte que le lexique ancien est à rechercher même dans des textes latins ¹.

Les raisons peuvent être d'ordre divers et dépendre notamment de l'époque, du milieu social, et du scribe :

1) A certaines époques de culture latine décadente, les latinisations de termes populaires s'infiltraient en masse.

2) Deux textes voisinant dans un cartulaire peuvent refléter le milieu social des intéressés : les chancelleries royales ou seigneuriales pouvaient utiliser un latin cultivé, tandis que le notaire local et bourgeois écrivait dans un latin proprement « vulgaire » dans le plein sens du terme.

3) C'est dire que le facteur individuel du scribe lui-même est très important. Or, dans la majorité des cas, ces documents restent muets sur le nom et la qualité du scribe ².

Pour ces raisons, il sera toujours difficile, même après un vaste dépouillement de textes, d'indiquer de façon précise le *terminus ad quem* d'un terme latin classique, et le *terminus a quo* d'un terme de langue vulgaire. Il reste cependant que des exemples recueillis en masse permettraient de jalonner, par époques et par régions, la pénétration des termes populaires au détriment des termes savants aujourd'hui disparus.

Une preuve en est donnée, précisément, par les termes de langue vulgaire précédemment cités. On voit émerger des textes latins les termes de *vent*, *bise*, *matin*, *soir* aujourd'hui attestés dans les patois. Mieux encore, on voit, à l'examen des termes *matin*, *soir*, que les textes anciens les localisent dans des aires en parfaite concordance avec leur extension actuelle ³.

Cette liste brève et incomplète des noms des vents et des points cardinaux dans les anciens textes montre l'intérêt qu'il y a à compléter les données **synchroniques** de la géographie linguistique par les données **diachroniques** qui jalonnent l'histoire. Mais pour celles-ci, plus encore que pour celles-là, les dépouillements restent à faire.

b) *Noms de Vents qui s'opposent l'un à l'autre.*

Nous croyons utile de signaler ici un processus très important qui s'observe dans la formation des noms des vents. Il s'agit de l'existence

1. Cf. le travail de Mlle Gonon, à partir des anciens textes foréziens.

2. Cl. Brunel (*Les plus anciennes chartes*) arrive à identifier seulement 90 scribes sur un total de 541 documents.

3. Un dépouillement plus complet que celui que j'ai pu faire, même restreint aux seuls documents publiés, permettrait d'établir des cartes.

des noms dont le sens de l'un s'oppose logiquement à celui de l'autre, et dont l'emploi de l'un a sans doute parfois entraîné celui de l'autre. Le lecteur a sans doute pu apercevoir, au cours de la lecture, quelques-unes de ces oppositions. Nous offrons ci-dessous une liste complète de toutes celles qui ont été relevées :

NORD	SUD	EST	OUEST	LOCALISATION
<i>haut</i>	<i>bas</i>	<i>haut</i>	<i>bas</i>	Pas-de-Calais, Anjou, Bretagne, Poitou, Saintonge, Massif Central.
		<i>vent d'amont</i>	<i>vent d'aval</i>	Centre, côte atlantique, Massif Central.
<i>vent negre</i>	<i>vent blanc</i>			Massif Central.
<i>vent froid</i>	<i>vent chaud</i>			Massif Central.
<i>terral</i>	<i>marin</i>			Hérault.
		<i>levant</i>	<i>ponent</i>	Provence, Hérault.
		<i>devant</i>	<i>derrière</i>	Gascogne.
		<i>kapsus</i>	<i>kapbat</i>	Landes.
		<i>traversa</i>	<i>traversa</i>	La Chapelle du Châtelard,
		<i>de matin</i>	<i>de soir</i>	St-Denis, Villefranche.

CONCLUSION

L'histoire des noms des vents en gallo-roman est, pour la plus grande partie, une histoire commencée en territoire gallo-roman, car très peu de noms ont eu une vie ininterrompue depuis l'époque du latin classique jusqu'à la période moderne. Cela tient bien sûr à ce que les noms des vents dépendent des nouvelles conditions géographiques et atmosphériques qui se sont présentées aux populations de la Gaule romaine, aussi bien que de l'évolution de la langue latine, si minime qu'elle fût. A titre d'exemple : *mistral* est une désignation gallo-romane inspirée par la force d'un certain vent qui souffle dans la vallée inférieure du Rhône. Le peu de ressemblance de ce vent avec Borée ou l'Aquilo des Romains — bien qu'ils soufflent presque de la même direction — nécessitait une nouvelle désignation. La colonisation romaine de l'Italie du Nord a rendu les Alpes plus proches des gens de langue latine ; de là, la nouvelle désignation *tramontana* a pris naissance. En franco-provençal, le mot MATU-

TINUS finit par exprimer le point cardinal Est ; par conséquent, le vent d'Est en francoprovençal est un dérivé du mot *matin* dans sa nouvelle acception. L'exemple le plus éclairant est sans doute le grand nombre de désignations descriptives et toponymiques qui sont nées et continuent à naître.

On constate donc une préférence marquée de la part des habitants de la Gaule romaine pour les désignations motivées, aux dépens des désignations arbitraires. Cela est très important pour la compréhension de la formation des noms gallo-romans. Comme nous l'avons dit, le vent est une réalité dans la vie des paysans ; les gens sont amenés à les dénommer et ce sont les noms motivés et non pas les arbitraires qui traduisent mieux cette réalité. Cela rend inacceptables sur le territoire gallo-roman des désignations telles que *Aquilo*, *Boreas*, *Auster*, qui auraient été toutes arbitraires, ne contenant rien dans leur signifiant qui se rapporte au sens qu'elles expriment¹. Cela explique donc le grand nombre de dénominations descriptives et toponymiques qui apparaissent en gallo-roman. Alors qu'une désignation telle que *mistral* n'est pas absolument motivée, car évidemment le signe MAGISTRALIS ne renferme rien qui se rapporte à l'idée de force ou dominance et aurait pu être échangé contre n'importe quel groupe de sons qui n'aurait pas eu de signification en latin, elle devient relativement motivée dans son application au vent ; VENTUS MAGISTRALIS est analogue aux exemples saussuriens des signes motivés résultant de la combinaison de deux signes arbitraires.

L'histoire des noms des vents en gallo-roman n'est pas très complexe. Il ne s'agit pas du tout de la superposition de couches successives de vocabulaire. Une désignation naît dans une région et s'étend plus ou moins largement selon les circonstances particulières à sa naissance. Les aires, au lieu de se recouvrir, se rencontrent, et sauf un cas : *bise*, leur extension ne dépasse pas largement les frontières géographiques et linguistiques.

Les noms des vents respectent les grandes divisions linguistiques. Cela est particulièrement valable dans le domaine francoprovençal. Le francoprovençal montre à travers les noms des vents son unité linguistique. Pour chaque grande direction, un seul type recouvre tout le Lyonnais : *bise* « vent du Nord », *vent* « vent du Sud », *traversa* « vent d'Ouest », *matinal* « vent d'Est ». Les trois derniers sont sans doute des créations francoprovençales et ils ne rayonnent pas très loin hors de cette zone.

1. Ces désignations sont assez largement répandues en Italie du Sud (voir *AIS*) où elles ont une vie continue.

Seule la désignation *bise* à réussi à pénétrer dans le francprovençal de l'extérieur ; d'autres s'en approchent, mais elles s'arrêtent au seuil, comme si les portes leur étaient fermées. C'est le cas de *soulerre* que l'*ALLy* note aux points les plus extrêmes du Nord-Ouest, voir notre carte n° 7. C'est le cas aussi de *tramontana* et *marin* qui remontent du Midi. *Sizampa* pénètre, il est vrai ; mais il n'arrive pas à prendre une large place.

Si le francprovençal est une région créatrice et indépendante, le Massif Central est très parasite, plus parasite qu'on ne l'attend d'une région agricole. Le Massif Central a reçu des dénominations venant des quatre vents, mais est particulièrement redevable au francprovençal. Nous ne tenons pas compte du terme générique AURA qui, s'il était une innovation francprovençale, peut être considéré comme appartenant à l'apport général latin. Des termes aussi régionaux que *matinal* et *vent* dans son sens particulier de vent du Sud ont pénétré dans le Massif Central. *Matinal* n'est parvenu qu'à l'Ardèche et au coin nord-est de la Haute-Loire qui appartient en réalité au francprovençal (à « l'amphizone ») ; *vent* est arrivé à la frontière ouest de la Haute-Loire et de la Lozère. Le nom *traversa* a percé jusqu'au Cantal, mais, comme nous l'avons dit, il doit son succès au fait qu'il est assez explicite par lui-même. Du Nord, des parlers de la langue d'oïl, le Massif Central a reçu *souledre* qui en recouvre la totalité sauf en Ardèche ; de l'Ouest, *autan* et *vent du Nord* ; du Sud provençal, *sizampa*, *marin*, *ayal*. Le Massif Central montre son particularisme par les désignations descriptives qui y abondent : *auro rousso*, *auro negro*, *vent blanc*, *vent froid*, *vent chaud*. La nature montagneuse du pays s'est prêtée à la formation de *vent bas* et *vent haut*. Son conservatisme est illustré seulement par les termes *vent*, *auro de mijour*, le type ancien auquel la plupart des autres dialectes ont renoncé.

La Gascogne montre bien son particularisme dans le domaine des vents. Là, ont pris naissance les termes originaux : *kapbat* et *kapsus*, et les acceptions particulières de *devant* et *derrière*, qui expriment assez rationnellement les directions cardinales. Nous avons déjà signalé le cas de *vent plui* (< PLOVIUS).

Ce qui se dégage de l'ensemble du provençal, c'est l'absence de régularité, et ceci sous deux formes : 1) sur le plan purement lexicologique, aucun nom ne recouvre l'ensemble de la région, ni même la moitié ; chaque centre crée, pour lui-même et pour les environs qui en dépendent, sa propre terminologie ; 2) sur le plan sémantique, dans le cas où une désignation de vent rayonne, les parlers qui l'empruntent ne se tiennent pas nécessairement à l'acception primitive.

Cette absence de régularité provient de ce que les désignations ne constituent pas un sujet de conversation hors d'une petite cellule géographique ; elles ne sont pas non plus des articles de commerce. Un patois ne se sent redevable à aucun centre culturel de cette partie de son vocabulaire. A ce propos, les remarques de Volpati (dans *Nomi Romanzi del pianeta Venere*, p. 317-318, *RDR*, 1913) sont très significatives : « Per un oggetto de conoscenza e d'uso indispensabile e universale, non è temerario anticipare l'affermazione che esso avrà una denominazione unica per tutto un dato campo linguistico o almeno per la massima parte de esso ; per un ogetto o fenomeno che interessa ed ha valore solo per un limitato gruppo de popolazione, per una classe di popolo..... si puo arrischiare la previsione che esso avrà denominazioni varie da lingua a lingua, da dialetto a dialetto ».

Cela nous amène à l'impuissance des désignations de langue d'oïl — et plus particulièrement des désignations officielles — à s'imposer dans le Midi. Le terme *bise* a eu le plus de succès, succès qui répond, semble-t-il, autant à des raisons intra-linguistiques qu'à des causes sociologiques. Les termes officiels n'avancent pas loin malgré leur simplicité et leur peu de susceptibilité à l'équivoque — aucun parler de ceux qui adoptent le terme *Nord* ne l'applique à une direction autre que Nord. Il est tout de même évident que les désignations officielles sont trop abstraites et trop savantes pour s'intégrer d'une façon intime à la vie agricole, et ne s'imposent pas facilement à ceux dont la vie reste liée à la terre. Mais il est aussi évident que, l'agriculture se développant de plus en plus sur une base technique, scientifique et collective, les noms officiels qui font partie du langage de la technique et de la science agricoles finiront bien par s'imposer.

Dans le domaine maritime, les noms officiels sont, par un hasard, employés dans l'océan Atlantique. Nous avons vu qu'ils y étaient sans doute introduits par les Scandinaves qui, venus en Gaule pour la première fois vers 800, devaient développer la navigation française qui était en retard sur celle des Arabes, des Grecs et des Italiens dans la Méditerranée. Aussi les marins de cette mer, ne sentant aucune infériorité devant leurs camarades de l'Atlantique, ont gardé leur vocabulaire d'origine latine : *tramontana*, *levant*, *ponent* ; d'origine grecque : *labech* ; et d'origine arabe : *garbin*, *scirocco*. Le seul apport important de date récente semble être le terme *ouragan*.

Si les noms officiels sont incapables d'évincer les noms dialectaux, peut-on comprendre la facilité avec laquelle les noms latins semblent

avoir remplacé les désignations prélatines? L'analogie entre les noms officiels d'aujourd'hui et les noms latins du début de la romanisation n'est peut-être pas très heureuse. Le latin dit *vulgaire* avait-il un caractère savant devant la langue des indigènes de la Gaule? C'est une question intrigante à laquelle le sujet restreint de ce travail ne permet pas de répondre. Si la réponse est négative, la conquête du vocabulaire des vents par le latin vulgaire devient plus compréhensible. Quoi qu'il en soit, on ne constate pas avec moins d'étonnement l'absence de noms de vents appartenant à la langue des indigènes de la Gaule. A part *labech* qui, étant d'origine grecque, ne peut être considéré comme indigène de la Gaule, aucun nom de vent ne remonte avec certitude à la langue parlée avant l'arrivée des Romains. Nous avons vu les obscurités qui entourent les origines des noms *cers* et *galerie* et de l'adjectif *bis*.

Est-ce que les Gaulois n'étaient pas un peuple paysan et que le développement de l'agriculture incombait aux seuls Romains? Nullement. Ce serait une flagrante contradiction de ce que nous apprend le vocabulaire d'agriculture français et patois, qui conserve beaucoup de termes gaulois. Ce qui surtout nous intéresse ici est la survivance du terme *BODINA* > *borne*, nom de la pierre qui indique les limites d'une terre, donc employé dans le même domaine que les noms des vents qui, rappelons-le, sont aussi des termes d'orientation. La vérité est que nous appelons « survivances gauloises » des termes que le latin vulgaire ou, même dans quelques cas, le latin classique avaient empruntés à la langue gauloise. Les Romains avaient intérêt à adopter ces termes qui ensuite recevaient une flexion latine et entraient dans la déclinaison ou la conjugaison latines. Les Romains n'avaient aucun intérêt à utiliser les noms de vents gaulois, qui, tout comme les noms du latin classique, étaient, pour les nouveaux habitants de la Gaule, des mots arbitraires.

Il faut pourtant signaler que notre étude, loin de se prétendre exhaustive, n'a pas tenu compte de quelques désignations qui ont échappé au filet de l'*ALFs* et des atlas régionaux. La répartition et l'emploi de ces désignations — sans doute d'origine prélatine pour la plupart — sont très restreints, et l'état actuel des recherches ne permet pas de faire plus que de les noter. Streng (II, p. 142-174) en donne quelques-unes; et une liste plus complète est à présent en chantier dans les ateliers du *FEW*.

M. ALLEYNE.

INDEX DES MOTS

PRINCIPALES ABRÉVIATIONS.

Français :

ard. = ardennais.
pic. = picard.
vall. = vallon.

Italien :

berg. = bergamasque.
gén. = génois.

Anglais.

wind. 76

Catalan.

abrego. 102
arbones. 419
biso, bisa. 400
borrasca. 102
brisa. 399, 400
butorn. 102
cers, cerç. 102, 414
fogony. 102
galerna. 120
grec, gregal. 416
gris. 398, 400
griseta. 398
griso. 398, 400, 404
llargarda. 128
llargu. 128
llebeig. 415
migdia, migdiada. 110
migjorn. 110
migjornada. 110
migjornear. 110
migjornell. 110
mistral. 412
narbones. 419
orat. 81
ostro. 102
(vent) pluig. 125, N 1
serè. 123, N 1
solà. 102
vent. 76
vè d'ee bras mer. 411
vè de ee ot mer. 411

Celtique.

*arnawio. 121
arné, arnéo, arnes. 121, N 3
arno. 121, N 3
barr-avel. 121
barr-arne. 121
gal-. 121
gwalern. 120

Espagnol.

abrego. 102
bochorno. 102
borrasca. 102
brisa. 399
cierzo. 414
español, -a. 420
fagueno. 102
galerna. 120
griego, gregal. 416
lebeche. 415
maestral. 412
mojar. 127
ora. 85
orate. 81
solano. 102, 131
travieso. 122, N 1
viento. 76

Français.

air. 94
air wall. 95 ss
aurisse fr. dial. 80
autan fr. dial. 106, 110,
128, 411

balai du ciel fr. dial. 115
bi pic. 396
bis, bise. 394, 396 ss
bise-galerie fr. dial. 120
bise noire fr. dial. 395 N 4
biset. 396
bisette a. fr. 396
bivè pic. 396
biz, bij fr. dial. 393
bizzi ard. 391
bizouard fr. dial. 391
Borée. 102
brise. 393, 398 ss
couchant. 122
èredge wall. 99, 100
est. 424 ss
froide fr. dial. 393
galarneau fr. dial. 120
galarnée fr. dial. 120
galarnois fr. dial. 120
galerie, -arme fr. dial. 118
garlerne fr. dial. 118
(avoir les yeux en)galerne
fr. dial. 120
gris, grise. 396 ss
griset. 396
griset. 396
grison poit. 396
levant fr. dial. 128, 135,
417
midi. 109
nord. 424 ss
nordè fr. dial. 431
nordwé fr. dial. 431
orage. 81
ore a. fr. 88

<i>orée</i> a. fr.	81
<i>ouest</i>	424 ss
<i>plugeau</i> m. fr.	126
<i>ponent</i> fr. dial.	122, 127, 417
<i>quatre vents</i>	431
<i>sirocco</i>	114, 417
<i>soir</i>	123
<i>solèr</i> fr. dial.	129 ss
<i>souleire</i> a. fr.	130
<i>sud</i>	424 ss
<i>sudè</i> fr. dial.	431
<i>sudwè</i> fr. dial.	431
<i>surwat</i> fr. dial.	431
<i>van</i>	92
<i>vent</i>	76 ss
<i>vent</i> (désignation d'un vent particulier) ..	116 ss
<i>vent d'amont</i> fr. dial.	393, 420
<i>vent d'aval</i> fr. dial.	421
<i>vent bas, vent de bas</i> fr. dial.	113
<i>vent blanc</i> fr. dial. ..	422, 423
<i>vent de devant</i> fr. dial.	136
<i>vent chaud</i> fr. dial.	423
<i>vent d'est</i>	424
<i>vent de France</i>	420
<i>vent debaut</i> fr. dial.	393, 410
<i>vent de l'Espagne</i>	420
<i>vent de la montagne</i>	114
<i>vent de la pluie</i> fr. dial.	124
<i>vent de midi</i>	112
<i>vent du nord</i>	393, 424
<i>vent d'Ouest</i>	424
<i>vent du sud</i>	424
<i>vent froid</i> fr. dial.	423
<i>vent froide</i> fr. dial.	393

Franco-Provençal.

<i>bisole</i>	391
<i>bizi, bise</i>	123, 393, 437
<i>brüza</i>	398
<i>cizampa</i>	405, N 4
<i>joran</i>	420
<i>matin</i>	123
<i>matinal</i>	128, 134, 437
<i>matinere</i>	134
<i>moyi</i>	127
<i>ora</i>	93

<i>overnasa</i>	419
<i>sibern</i>	122
<i>sirampa</i>	405, N 4
<i>traversa</i>	122 ss, 437
<i>travers du mati</i>	123
<i>travers du sa</i>	123
<i>travesalo</i>	124
<i>vaudaire</i>	422
<i>vent</i>	437
<i>vint-traversa</i>	412

Gascon.

<i>afrikæ</i>	102
<i>aïta</i>	111
<i>balaguera</i>	115
<i>bent</i>	93
<i>benta</i>	93
<i>bentado</i>	93
<i>bentairo</i>	93
<i>bentilatour</i>	93
<i>bispe, -a</i>	393, 407
<i>boltchorno</i>	102
<i>ben de daré</i>	128
<i>cers</i>	412
<i>dawanté</i>	136
<i>galarnæ</i>	120
<i>kapbat</i>	128, 438
<i>kapsus</i>	136, 438
<i>labasèræ</i>	127
<i>labaso, -ado</i>	127
<i>(vent de)marèn</i>	111
<i>(ben de)mūntaño</i>	114
<i>mūntaño, -you</i>	114
<i>pieadæ</i>	127
<i>plèjo</i>	126
<i>plujal</i>	126
<i>(bem) plweyo</i>	125
<i>sers</i>	126
<i>soulà, soulan</i>	131

Germanique.

<i>*bisa</i>	364
<i>bise</i> a. germ.	394
<i>bison</i> a. germ.	394
<i>brisa</i>	399
<i>föhn</i>	102
<i>grao</i> a. germ.	400, 401
<i>*gris</i>	490
<i>wind</i>	76

Grec.

<i>ἄημι</i>	76
<i>ἄηρ</i>	76
<i>ἄρα</i>	84
<i>κερκίας</i>	414
<i>λιόκιον</i>	415
<i>πνοή</i>	84

Italien.

<i>besia</i> berg	394
<i>bigio</i> it. dial.	397
<i>biza</i> gén.	394
<i>borrasca</i>	102
<i>brisa</i> it. sept.	398
<i>calaverna, galaverna</i> it. sept.	122
<i>grego, grega, gregali</i> ..	416
<i>mistral</i> it. dial.	412
<i>ostro</i>	102
<i>ribreccio</i>	415
<i>solano</i>	131
<i>traverso</i>	122, N 1
<i>traversone</i>	122, N 1
<i>ventavolo</i>	421
<i>vento</i>	76

Latin.

<i>ad directum</i>	134
<i>aer</i>	76, 77
<i>Africus</i>	101, 102, 103
<i>alcerabulu</i>	112
<i>altanus, altanum</i> ..	101, 106, 110 ss
<i>aqualis</i>	136
<i>aquilo</i> ..	101, 102, 103, 395
<i>Argestes</i>	101
<i>armoricus</i>	81
<i>aurà</i>	76 ss
<i>aura bisia</i>	395
<i>auraticum</i> ..	81, 84, 85, 87, 89
<i>auster</i>	101, 102, 103, 109, 431
<i>*bombyceus</i>	402
<i>Boreas</i> ..	101, 102, 103, 431
<i>bysseus</i>	402
<i>caecias</i>	101, 411
<i>calcita</i>	112
<i>(ventus) calidus</i>	103

capum + vallem..... 128
 carbas..... 101, 411
 caurus..... 101, 411
 Cercius..... 103
 circius..... 101, 102, 413
 cisalpina (aura)..... 407
 collocantem..... 122
 eurafrius..... 411
 euroaquilo..... 411
 Euronotus..... 101
 Eururus..... 101
 Etesias..... 101, 102
 fabulari..... 86
 Favonius..... 101, 103
 Gallicus..... 101
 Graecus..... 103, 104
 graegale..... 417
 griseus..... 403
 lavare..... 127
 levantem..... 103
 Libicus..... 103
 libotonus..... 101, 411
 Magistralis..... 103, 112
 manem, mane..... 122, 427
 (ventus) marinus. 103, 111, 113
 matitunale..... 135
 medio die..... 427
 medium diem, ...diurnum
 103, 108, 109
 medium diurnale..... 112
 meridies..... 109
 mittere..... 132
 molliare..... 127
 Northus..... 427
 occidens..... 109
 oraticum..... 113
 oriens..... 109
 Ornithias..... 101
 parabolare..... 86
 plovias..... 124, 125
 ploviale..... 124 ss
 (Ventus) plovius..... 125
 (Ventus) pluvialis. 103, 125, 126
 pluviosus..... 125
 Ponentem..... 103, 122, 127
 Septentrio..... 101, 102
 serenous..... 123, N 1
 serum, sero..... 122, 427

Solanus..... 101, 102, 131
 solaris..... 130
 subsolanus..... 131
 Subvespernus..... 101
 Supernates..... 101, 102
 sutor..... 132
 talpariu..... 112
 tempestas..... 84
 terrale (ventum)..... 411
 texitor..... 132
 thrascias..... 101, 411
 tonitru..... 132
 (aura) transmontana... 103, 408
 (ventum) transmontanum. 410
 (auram) transversam.... 122
 transversare..... 122
 ventum..... 76 ss
 vesper..... 122, N 3
 Vulturinus... 101, 102, 103

Portugais.

abrego a. port..... 102
 aguião..... 102
 galerno..... 120
 soao..... 102, 131
 travessio..... 122, N 1
 vento..... 76

Provençal.

adre..... 134
 albe..... 415
 alto, outo..... 111
 ardjelas..... 422
 aurado..... 81
 auro, auro, -a... 86, 87, 93, 393
 auro bruno..... 423
 auro negro..... 393
 auro rousso..... 423
 autam blank..... 423
 auvergnasso..... 419
 auro d'al..... 411
 auro nalto..... 411
 ayal..... 136
 bens..... 117
 bē d'amai..... 421
 bisa, biza, -o. 108, 391, 393

bisaura..... 396
 bispu..... 393, 407
 bourrasco..... 102
 cantal..... 419
 cers..... 102
 chyavano..... 81
 dri, suri..... 134
 dreita biza..... 134
 gavot..... 421
 gargal, -au..... 417
 grec, gregal..... 416
 grēngari..... 417
 jibral..... 422
 kolsido..... 112
 labech..... 414
 (vè)lard..... 128
 (vè de) larg..... 128
 largado..... 128
 mai..... 113
 malbo..... 112
 marin, mari, marin. 106, 108, 111, 113
 mateyistrau..... 112
 medre..... 132
 mistral..... 408, 412
 ben me..... 127
 mui..... 81
 mudado..... 81
 narbunes..... 419
 olto, outo..... 108
 ora de mijour..... 108
 oubigot..... 420
 ouzerai..... 112
 periglè..... 81
 pisado..... 127
 pisarela..... 126
 pisæ..... 127
 (bē) plètso..... 125
 pluyau..... 126
 siroko, eirok..... 114
 sizampa..... 393, 405 ss
 suledre..... 108, 130, 410
 souliero, -ieiro..... 132
 sudre..... 132
 tampural..... 81
 tarral..... 411
 teissedre..... 132
 tounedre..... 132

(ra) toupyé.....	112
traversa.....	127 N 1
trabesajado.....	127, N 1
trabersye.....	124
tramontana.....	408
traversa.....	108
trebouli.....	408
trelindau.....	408
tremuda.....	408
trinado.....	81
tsântareza.....	419
uateye.....	113
vê negré, vè de negré...	423

Rheto-roman.

biza.....	394
chalaverna.....	121
fôhn.....	102

Roumain.

vînt.....	76
-----------	----

Noms de lieux.

la Colo de Totos-Auros...	81
la Porto de l'Auro.....	81
Toutes Aures.....	80

Noms des points cardinaux dans les anciens textes.

Textes latins.

altano.....	433
aquilone.....	433
austro.....	432, 433
bisa.....	432
borea.....	432, 433
cercio.....	432, 433
mane.....	432, 433

meridie.....	432, 433
a montibus.....	433
occasu.....	432
a solis occasu.....	432
occidente.....	432, 433
oriente.....	432, 433
a solis ortu.....	432
septentrione.....	432, 433
sero.....	432, 433
vento.....	432, 433
vesperi.....	432

Textes du midi.

bisi.....	434
coygant.....	434
levant.....	434
matin.....	434
megdia.....	434
midi.....	434
miejort.....	434
occiden.....	434
orien.....	434
soleil couchant.....	434
soleil levant.....	434
seir.....	434
septentrio.....	434
vent.....	434

Textes de langue d'oïl.

bisa.....	434
hocidet.....	434
horient.....	434
midi.....	434
nuyt.....	434
soleylh levant.....	434
vent d'amont.....	434
vent d'aval.....	434
vent de soulerre.....	434

Carte de l'AIS.

399 vent.....	70, 410
---------------	---------

Cartes de l'ALF.

133 la bise.....	391
160 bourse.....	124
945 orage.....	80, 81, 84
1285 B un tas de fumier	118
1292 par ce temps.....	118
1369 vent.....	77, 105

Cartes de l'ALG.

231 est.....	135, 425
824 Vent N; N-E.....	413
825 vent E; S-E.....	424
827 vent S; S-O.....	424
829 vent O; N-O.....	124, 424
1023 vent.....	105

Cartes de l'ALLY.

766 vent du sud.....	79
768 vent d'ouest.....	419
769 vent d'est.....	134
775 « l'aurisse »...	80, 81
1166 le maréchal.....	135

Cartes de l'ALMC.

18 le vent souffle.....	79
19 vents du nord..	405, 411
20 vents du sud.....	418
22 vent d'ouest.....	124
30 il pleut à verse.....	393
32 l'aurisse.....	80, 81
33 le tonnerre.....	132
49 il fait de la tourmente.	406
76 « l'adret »; « l'ubac ».	134
457 as-tu « bon temps »..	118

Carte ALW 3.

18 vent.....	95
--------------	----

TABLE DES MATIÈRES

A. L'IDÉE GÉNÉRALE DE VENT.

	Pages
I. Répartition géographique des termes exprimant l'idée générale de vent.	77-82
II. Aura.	82-90
III. Vent : Étude phonétique dialectale.	90-94
IV. Air « vent »	94-100

B. LES DÉSIGNATIONS DES VENTS.

I. Désignations générales.	101-105
II. Désignations d'après les points cardinaux. Vents du Sud.	105-115
III. Le vent.	116-118
IV. Vents d'Ouest	118-128
V. Les vents d'Est	128-136
VI. La bise	391-408
VII. Vents du Nord.	408-411
VIII. Les vents des secteurs intermédiaires.	411-417
IX. Désignations toponymiques.	417-420
X. — diverses	420-422
XI. — descriptives.	422-424
XII. — officielles	424-431

APPENDICE.

a) Noms des points cardinaux dans les anciens textes.	431-435
b) Noms de vents qui s'opposent l'un à l'autre.	435-436
CONCLUSION.	436-440
INDEX DES MOTS	441-444

INDEX DES CARTES.

Carte 1. L'idée générale de vent.	78
— 2. Aires phonétiques de VENTUM	91
— 3. « Air » en Wallonie.	96
— 4. « Vent du Sud »	107
— 5. « Vent d'Ouest »	119
— 6. « Vent d'Est »	129
— 7. Rencontre de <i>suler</i> et <i>suledre</i>	133
— 8. « La bise »	392
— 9. « Vent du Nord »	409